

POLICE MAGAZINE

Double crime à Caen



Lire, page 12, l'enquête de notre envoyé spécial à Caen sur l'assassinat des époux Rousselle.

Ci-dessus, André Martin, le meurtrier, prostré sur une chaise, après ses aveux.

Page 13, les gangsters de Paris.



Voulez-vous être "IRRÉSISTIBLE"

en

AMOUR?

VOULEZ-VOUS être irrésistible en amour ?

Qui me répondrait par l'affirmative à une question aussi suggestive ?

— Elle me fut posée, il n'y a pas longtemps, par l'intermédiaire d'un prospectus discrètement glissé sous une enveloppe qu'un inconnu avait introduite dans la poche d'une des portières de ma voiture.

Je me doutais bien un peu de ce qu'on allait me proposer ! Les « Petites Annonces » sont pleines d'offres du même genre. Mais le prospectus était si joliment édité que je décidai d'aller me rendre compte sur place, à l'adresse indiquée, de la façon dont était présenté ce moderne « philtre d'amour ».

Je fus reçu, dans un petit appartement de Passy où s'abrite ce curieux commerce, par une aimable jeune fille qui me dit s'appeler M^{lle} Germaine. Fort jolie, M^{lle} Germaine réussit ce miracle de parler de choses bien scabreuses comme le ferait un médecin et sans qu'on puisse se permettre avec elle la moindre plaisanterie.

La pièce dans laquelle elle me reçut n'avait rien de l'antré d'un sorcier. Sur une étagère quelques livres parmi lesquels je n'aperçus nullement *Les Secrets du Petit Albert*, vieux livre bien connu de ceux qui prétendent vous donner un pouvoir sur les femmes en vous faisant absorber un bouillon composé d'herbes rares, au milieu desquelles aurait cuit une peau de lynx, une touffe de cheveux de vierge, et le gant de la personne dont on désire l'amour ! Des meubles modernes, des fleurs, un tapis confortable et quelques reproductions de « Vénus » et de « l'Amour » achetées sans doute à l'Exposition d'Art italien.

— C'est pour vous-même, monsieur ? me demanda le plus naturellement du monde la belle enfant.

— Ma foi ! oui, mademoiselle...

— Je suis obligée de vous poser quelques questions... Vous m'excuserez...

— Mais comment donc ?

— S'agit-il d'une personne déterminée ou des femmes en général ?

Pour en savoir le plus long possible et au risque de passer aux yeux de M^{lle} Germaine pour un vil personnage, je répondis :

— Les deux cas m'intéressent...

— Alors, monsieur, je vous conseillerais de prendre un assortiment ! Voici d'abord notre parfum spécial : si vous recevez une dame chez vous et que vous craignez qu'elle ne vous résiste, vous vaporisez quelques gouttes sur les tentures de votre appartement. Les effluves qui se dégageront ont une action pénétrante et progressive qui mettra cette dame dans la meilleure disposition pour ne pas repousser vos avances...

— Combien le flacon ?

— 25 francs, monsieur... Si vous désirez lui offrir le thé, je vous conseille notre « sucre d'Eros », qui ne coûte qu'un franc le morceau : il a le même pouvoir sucrant que le sucre ordinaire et ne laisse aucun arrière-goût désagréable. Il n'est pas d'exemple qu'une femme, aussi froide soit-elle, ait jamais résisté au « sucre d'Eros », que je vous garantis absolument inoffensif et sans danger...

— Et, si je n'ai pas encore attiré la dame chez moi ?

— Alors, usez de notre parfum sur vous-même ! Dans le métro, dans l'autobus, vous constaterez que les femmes vous regarde-

ront avec une indulgence significative. L'odeur qu'il dégage est d'ailleurs discrète et sans inconvénient...

Permettez-moi de vous recommander également notre crème... Elle est parfaite dans le cas où vous constateriez qu'une dame avec laquelle vous vous rencontrez souvent ne manifeste pas des transports suffisamment expressifs à votre goût... Cette crème, que nous appelons « Un peu d'amour », se présente comme une crème de beauté ordinaire, et c'est ainsi que vous pouvez l'offrir à une femme, comme vous lui offririez une boîte de poudre de riz. « Un peu d'amour » provoquera sur sa peau des sensations qu'elle ne pourra pas définir, mais qui la transformeront en une amoureuse passionnée.

Chercheuses d'amour.

Je fis faire un paquet de la crème « Un peu d'amour », à 35 francs et de quelques morceaux de sucre, bien décidé à jeter mon emplette dans la première bouche d'égoût venue.

Ces préparations sont le plus souvent fort dangereuses. Elles contiennent des aphrodisiaques dont le maniement est très délicat et qui provoquent parfois des accidents dont l'écho vient jusqu'à la barre des tribunaux. D'autre fois, il s'agit de vulgaires escroqueries : le sucre d'amour est du sucre ordinaire, la crème spéciale ne s'ajoute qu'à la crème de beauté connue sur le marché de la parfumerie, et le parfum est simplement un peu capiteux, à la manière des essences de bazar que vendent de faux Arabes dans les foires !

Mon achat me permettait de poser à mon tour quelques questions à M^{lle} Germaine.

— Elle me répondit avec bonne grâce :

— Mais oui, nous vendons beaucoup ! Vous ne pouvez pas vous imaginer le nombre de gens qui sont à la poursuite de l'amour et qui ne le rencontrent pas !... Tout le monde ne veut pas se contenter d'avoir recours aux professionnelles, n'est-ce pas ?... D'ailleurs, ce sont surtout des femmes que nous voyons... Il existe un nombre considérable de malheureuses dont le manque de charme ou la timidité éloigne les soupirants... Ce sont, le plus souvent, des femmes très honnêtes qui ne cherchent pas l'amour des hommes en général, mais qui voudraient s'assurer l'affection, la tendresse d'un seul... Elles nous confient souvent leurs petits secrets, vous comprenez !... Il y a aussi, évidemment, des vicieuses qui veulent mettre les bouchées doubles, si j'ose m'exprimer ainsi ! « Nous avons des femmes trompées qui cherchent à s'assurer une séduction nouvelle pour reprendre le mari ou l'amant à qui elles sont devenues indifférentes... Tout à l'heure, c'était une jeune fille qui se désolait qu'au bal on ne l'invite jamais à danser !... Je lui ai vendu notre parfum « Septième Ciel »...

— Et vous garantissez vraiment l'efficacité de vos produits ?

— Nous avons des attestations... Nous ne les montrons pas à n'importe qui, naturellement ! La discrétion, n'est-ce pas !... Il s'agit de personnes qui nous ont autorisées à nous servir de leurs lettres ou de leurs photographies lorsque nous sommes sûrs

du client à qui nous les laissons voir !...

Très flatté de cette confiance, je parcourus le dossier que M^{lle} Germaine alla chercher dans un meuble du meilleur goût. Il y avait, en effet, un certain nombre de lettres et de photographies tout à l'éloge de la maison. Presque toutes émanaient de représentants du sexe faible.

— Tenez, fit M^{lle} Germaine, « avant » et « après »...

Deux photographies représentaient la même personne. Sur la première, on voyait bien qu'elle agissait d'une jeune fille qui pouvait être jolie, mais la façon maladroitement elle était coiffée, son maintien timide, le peu d'éclat d'un visage sans maquillage la faisaient réellement différente de la ravissante personne, sûre de soi, que montrait la deuxième photographie.

— Elle n'avait jamais trouvé d'amoureux, me confia la vendeuse. Heureusement pour elle, elle est venue nous trouver. Au bout de très peu de temps, un beau jeune homme tomba amoureux fou d'elle : elle qui désespérait, elle a repris goût à la vie, et elle est devenue l'élégante que vous voyez !... C'est d'ailleurs une jeune fille du meilleur monde !...

— Je ne vois pas son nom ?...

dernier. Curieuse comme toutes les filles d'Eve, elle en ouvrit un : il contenait, comme les trois autres, une tête de « ténia », vulgairement : « ver solitaire », qui, si elle l'avait ingéré, allait, en effet, la faire maigrir, plus peut-être qu'elle ne l'eût voulu !

Quelques jours après ma visite, je sonnai à la porte du domicile de la jeune personne dont on m'avait montré les photographies. Elle exerce, près de l'Ecole Militaire, le métier de modiste en chambre.

— L'attestation ?... C'est une bonne blague ! Puisque vous êtes journaliste, ce n'est probablement pas la peine que je vous raconte des histoires !... Dites, est-ce que j'ai une tête à avoir besoin de ces machineries ?... Je n'en ai jamais pris de leurs bons-bons, vous pensez bien !... C'est une jeune femme, un soir, dans un café de Montparnasse, qui m'a proposé de me donner cinquante francs si je consentais à me prêter à une petite combinaison. C'était la mort-saison : j'ai accepté. On m'a photographiée comme je suis naturellement, et puis on m'enlevait mon rouge à lèvres, et on me faisait prendre l'air souffreteux !... J'ai autorisé ensuite cette personne à exhiber mes photographies, pourvu qu'il n'y ait pas trop de gens qui les voient ! Vous comprenez, j'ai un amoureux qui trouve que j'ai déjà trop de succès... Alors, s'il croyait que je me drogue pour plaire davantage !... Mais puisque vous avez eu mon adresse, je n'ai pas de raison de vous mentir !... D'ai-

Si vous désirez lui offrir le thé, je vous conseille notre « sucre d'Eros » qui ne coûte qu'un franc le morceau.



leurs, ça doit être une belle fumisterie, leurs préparations !...

Hélas, toutes ne sont pas aussi sensées ! Si elles n'y laissent que quelques sous, le mal n'est pas trop grave. Et nous bénissons les marchands de « philtres d'amour » s'ils ne sont que des escrocs !

ROGER DE MAYNARD.

Vous ne pouvez vous imaginer le nombre de gens qui sont à la poursuite de l'amour.



LE POKEUR de la MORT



Une équipe de jardiniers de River Rouge Park découvre le cadavre de l'avoué Dickson, engagé par Mrs Witherspoon pour défendre les droits à la succession du riche marchand de bois W. Yawkey.

DES jardiniers du River Rouge Park à Detroit, se rendant à leur tâche quotidienne, découvraient un matin le corps d'un inconnu gisant à terre, à proximité de hangars qui servaient de réserve à leurs instruments de travail.

Deux coups de feu, tirés à bout portant, avaient causé la mort, mais on ne relevait aucune trace de lutte sur le sol détrempé par la pluie du soir.

Crime ou suicide ? La seconde hypothèse était douteuse. La première s'expliquait bien plutôt par les sillons laissés par les roues d'une auto dans la terre boueuse.

L'homme avait dû être assassiné loin de là, ainsi que l'attestaient ses vêtements parfaitement secs — peut-être même dans l'auto — et l'on s'était débarrassé du cadavre en le précipitant de la voiture sur ce chemin désert.

Certainement aux heures du premier matin, car, depuis minuit, la pluie avait cessé de tomber.

Un minutieux examen des vêtements du mort ne permettait pas de l'identifier. Il n'avait aucun papier sur lui, ni argent ni bijoux non plus, à l'exception d'un fétiche, sous forme d'un trèfle à quatre feuilles, fixé entre deux minuscules plaques de verre entourées d'un cercle d'or. Le tout, retenu au poignet par une mince chaînette, avait, nul doute, échappé à la vue du ou des meurtriers.

On lisait ces mots gravés sur l'une des plaques : « Je porte le bonheur avec moi », et tout de suite au-dessous les initiales H. C. D.

Le cadavre transporté au dépôt mortuaire de Detroit, une publicité très détaillée fut donnée à la macabre découverte faite à River Rouge Park et le fétiche seul servit à identifier le mort.

Ce bizarre porte-bonheur avait été remarqué par le gérant de l'hôtel Cadillac au poignet d'un de ses clients arrivé depuis peu à Detroit, venant de New-York.

Mis en présence de la dépouille mortelle, il reconnut formellement dans l'homme assassiné l'avoué Howard Carter Dickson, neveu d'Evans Hughes, chef suprême de la Justice aux États-Unis.

Il n'avait pas eu à être venu à Detroit pour y défendre les intérêts de sa cliente, Mrs. Witherspoon, qui revendiquait une part importante dans la succession de Yawkey, le riche marchand de bois du Michigan, succession qui ne s'élevait pas à moins de quarante millions de dollars. Il y avait là matière à un procès que disputaient à la mandataire de Dickson deux autres héritiers, Mrs. Toy et Tom Yawkey, respectivement l'une la nièce, l'autre le fils adoptif du défunt.

Ce fut de ce dernier côté tout d'abord que se portèrent les soupçons de la police.

Le jeune homme était connu pour mener joyeuse vie et fréquenter des milieux peu recommandables.

Dickson avait la réputation bien méritée d'être très versé dans les affaires juridiques et son intervention au procès pouvait être redoutable.

Et il y avait à Detroit bon nombre de mauvais garçons tout prêts à faire disparaître un homme, moyennant la forte somme.

Les premières investigations de la police, d'ailleurs, permirent de découvrir un fait curieux qui semblait venir à l'appui de cette suspicion.

Le lendemain même du crime et alors qu'on en ignorait tout encore, une femme très élégante, sous le coup d'une vive émotion, était venue voir l'avoué à l'hôtel. Les



Mrs Toy, autre héritière de W. Yawkey, et son mari, attorney général du Michigan.

En haut : Tom Yawkey, fils adoptif du marchand de bois, que la police soupçonnait d'être l'instigateur du crime.

employés, pensant qu'il n'était point encore sorti, lui indiquèrent son appartement, où elle restait un certain temps. On l'avait vue ensuite quitter la pièce en hâte et s'éloigner de même.

Pour la police cette visite, en l'absence de Dickson, ne laissait subsister aucun doute.

Cette inconnue, complice des assassins, avait dû fouiller dans les papiers de l'avoué, et faire disparaître des documents importants...

Mais un fait d'un tout autre ordre



La victime, l'avoué Dickson, neveu du Chef suprême de la Justice aux États-Unis.

Ci-contre : Mrs Witherspoon, la cliente de l'avoué.



Le jeune Dickson, fils de l'avoué, tente de fermer la porte du « home » familial pour éviter les indiscretions des journalistes, tandis que sa mère reçoit les tendres consolations d'une amie.

devait bientôt retenir l'attention de la police.

Dickson, marié et père de famille, ayant dépassé de quelques années déjà la cinquantaine, passait à juste titre pour mener une existence régulière au-dessus de tout reproche.

Sa haute situation sociale, sa proche parenté avec le magistrat suprême de la justice lui dictaient une conduite qui jusque là avait été irréprochable.

Or — au dire du gérant — l'avoué, depuis son arrivée au « Cadillac », avait noué connaissance avec un autre client de l'hôtel, William Taylor, qu'on savait faire une fête carabinée.

Comment Dickson avait-il pu se lier avec ce peu désirable personnage, se plaire en sa société au point que, le jour même où l'avoué devait trouver une mort si mystérieuse, Taylor avait projeté de l'emmenner avec lui au théâtre ?

Il avait même commandé à un taxi de venir les prendre tous deux au « Cadillac ». Au dernier moment, ils semblaient avoir renoncé à cette soirée, et Taylor avait dédommagé le chauffeur pour son dérangement inutile.

Les renseignements que les policiers venaient de recueillir étaient d'une exceptionnelle gravité. Il leur fallait savoir maintenant si l'avoué et son compagnon n'étaient peut-être pas sortis plus tard, ce même soir ensemble et à pied. Le gérant ne put rien certifier sur ce point. Après

l'incident du taxi, nul ne se souvenait les avoir vus s'éloigner de l'hôtel.

De l'avis des enquêteurs, c'était cependant ce qui avait dû se passer.

Ils demandèrent alors à voir ce William Taylor dont les agissements leur paraissaient fort suspects.

Une déception les attendait. Le gérant déclara que, le lendemain soir, Taylor avait réglé sa note et quittait définitivement le « Cadillac », se faisant ostensiblement conduire en voiture à l'une des gares de Detroit. Il prétextait un urgent voyage d'affaires.

Ce départ, aussitôt après l'assassinat de l'avoué Dickson, sembla plus louche encore aux policiers qui décidèrent, d'après le signalement fourni par le gérant de l'hôtel, de consulter leurs fiches judiciaires.

Peut-être ce bizarre individu y avait-il la sienne...

Leurs recherches allaient être couronnées de succès. William Taylor était avec William Ferris les deux alias d'un aigrefin notoire, plusieurs fois déjà condamné pour escroqueries, et dont le véritable nom était William Schweitzer.

Très élégant de sa personne, d'excellente éducation, il savait en imposer par sa faconde, mais avait avec l'Underworld des accointances secrètes qui en faisaient un redoutable personnage.

Dès lors, l'opinion des policiers était faite.

Si Taylor n'était pas le meurtrier de l'avoué, il n'était sûrement pas étranger au crime, qui lui-même était la conséquence du procès engagé autour de la succession Yawkey. Le fils adoptif avait tout intérêt à faire disparaître ce conseil gênant de Mrs Witherspoon, l'une des parties engagées, et avec lui tous papiers relatifs à la succession. Sans doute Tom Yawkey s'était-il acoquiné avec Schweitzer, — le sachant homme à tout faire, — pour mener à bien ce coup de main.

Il fallait donc, à tout prix, retrouver le pseudo-Taylor. Par lui on aurait la clé de l'énigme et l'on pourrait atteindre alors, sans crainte de se tromper, l'instigateur du crime.

Les investigations de la police dans le monde où l'on s'amuse firent découvrir que, le soir où l'avoué trouvait la mort, Schweitzer avait organisé une partie fine où tous deux devaient prendre part. Il avait fait choix, à cet effet, de trois jolies filles, dont le concours galant lui était assuré : les sœurs Loretta et Florence Jackson, ainsi que Joan Miller.

Elles avaient bavardé et, avec forces rires, laissé entendre dans leur milieu qu'il s'agissait de déboucher un homme de loi qui menait une vie exemplaire, confiné dans son intérieur de mœurs sévères.

Et cela, elles s'en chargeaient bien, toutes trois...

Or, par une curieuse coïncidence, depuis le crime, on n'avait plus rencontré ces trois belles dans aucun des lieux de plaisir, *speakeasies* et clubs de nuit, qu'elles fréquentaient à l'accoutumée.

Disparues, évanouies, elles aussi, tout comme Schweitzer, et plus que probablement parce qu'il avait intérêt à les faire filer dare-dare.

Il paraissait inadmissible, à première vue, que l'avoué Dickson eût pu céder de la sorte à l'attrait des plaisirs défendus et se

laisser entraîner par cette connaissance faite à l'hôtel, dans une aventure galante, qui ne répondait en rien à ce qu'on savait de lui.

Une fois encore le démon de midi, qui fréquemment taquine les hommes sur le retour, avait-il fait des siennes? Quels propos alléchants tenus par Taylor-Schweitzer, quelles visions suggestives évoquées par lui pouvaient bien avoir transformé de pareille façon celui qui toujours était resté fidèle à ses principes de haute moralité?

Connaissant maintenant la véritable identité du pseudo-Taylor, les policiers se lancèrent à sa poursuite, sans oublier les jolies filles qui, jusqu'à présent, paraissaient n'avoir été que de simples comparses, des figurantes dans le drame.

La chasse ne fut pas longue. Quelques jours après, la présence de Schweitzer en compagnie de trois girls était signalée dans l'Indiana, à Fort-Wayne, où le quatuor fut aussitôt arrêté. Le louche personnage opposa naturellement des dénégations formelles à sa participation au crime et les sœurs Jackson gardaient un silence prudent.

Seule Joan Miller, épouvantée par l'appareil de la justice, n'hésita pas à faire des aveux qui jetaient sur l'affaire un jour tout nouveau.

Schweitzer avait attiré l'avoué chez elle, en y organisant une partie de poker, car il le savait fort joueur.

Dickson s'était laissé entraîner, croyant se trouver là dans une sorte de tripot. La présence des trois femmes l'avait bien un peu choqué, mais, pour ne pas froisser son compagnon, il était resté à jouer et à se désaltérer de boissons savamment dosées.

La partie de poker n'était qu'un prétexte pour soulever une querelle de jeu, amener une altercation et faire dégénérer la dispute en une rixe où fatalement Dickson aurait le dessus.

On le dépouillerait alors des fortes sommes qu'il portait toujours sur lui et, s'il cherchait à se défendre, on saurait bien le mettre à la raison.

Schweitzer était capable d'un crime. Le guet-apens ainsi organisé, tout s'était déroulé suivant le programme conçu. Dickson, lâchement attaqué dans le salon de Joan Miller, avait opposé une résistance opiniâtre et Schweitzer, pour mettre fin à la lutte, avait abattu l'avoué de deux coups de revolver, tirés à bout portant.

Il fallait maintenant se débarrasser du cadavre. A la faveur de la nuit et avec l'aide des trois femmes, Schweitzer emmenait dans l'auto de Joan Miller, le corps de Dickson qu'il abandonnait là où on l'avait trouvé dans River Rouge Park. Le coup fait, Schweitzer et ses trois complices étaient partagés tout l'argent trouvé sur l'avoué ainsi qu'une forte somme que Joan Miller — la femme élégante du « Cadillac » — avait allée dérober dans la chambre qu'il occupait à l'hôtel.

On se trouvait donc en face d'un crime crapuleux et la succession Yawkey n'était pour rien dans l'affaire.

Les aveux faits par Joan Miller amenèrent ceux de Schweitzer et des sœurs Jackson. L'instruction devait alors être rapidement menée et l'assassin de l'avoué Howard Carter Dickson ainsi que ses trois complices comparaissaient bientôt aux assises.

Reconnu comme le principal coupable, Schweitzer échappa à la peine capitale en vertu de la loi qui, dans l'État de Michigan, a aboli la peine de mort, mais tous quatre ont été uniformément condamnés à l'emprisonnement à perpétuité.

TOM TURNER.

PROCHAINEMENT :

Police-Magazine publiera

Les Mystères de l'Atlantique Sud

DEMANDEZ DANS TOUS LES
KIOSQUES ET LIBRAIRIES

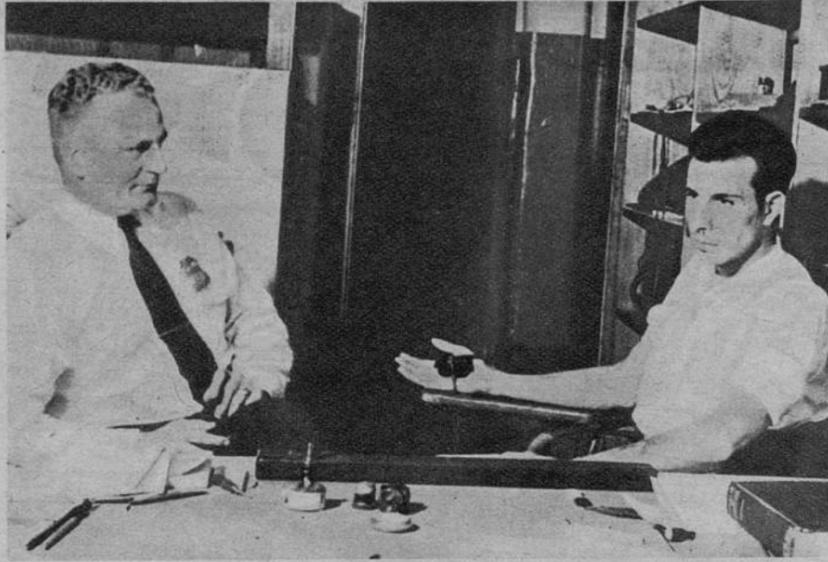
Vénus

LE MAGAZINE LE PLUS CAPTIVANT

LES PLUS BEAUX NUS DE PARIS
32 PAGES • 50 PHOTOGRAPHIES

LE N° 2 Francs
EXIGEZ-LE — EN VENTE : KIOSQUES ET LIBRAIRIES
(INTERDIT A L'AFFICHAGE)

Le Détecteur du Mensonge



Soumis, à l'Université de Bloomington (Indiana), à l'épreuve du détecteur, Glen Kinder, convaincu d'avoir donné un faux alibi, finit par reconnaître avoir assassiné une fillette de quinze ans après l'avoir violé. Le détecteur sera désormais mis en usage dans toutes les instructions criminelles. (I. N.)

On accuse, on plaide, on juge...

Attitudes équivoques, baisers défendus.

La fête de Bordeaux bat son plein, une poussière dense sature l'atmosphère. Des hommes vêtus d'oripeaux multicolores tentent d'attirer les promeneurs vers leurs roulottes où se tiennent la femme à barbe, l'enfant-serpent et les puces apprivoisées; des manèges d'animaux tournent vertigineusement parmi les plaintes, les hurlements des saxophones et des orgues de Barbarie.

Mais rien n'attire les badauds, ni les clowns aux boniments bouffons, ni la femme à barbe, ni les animaux étranges, hippogriffes fabuleux privés de cavaliers, rien... sinon un appareil à sous portant en grosses lettres ces mots : *Interdit aux enfants*, et devant lequel cinquante personnes attendent leur tour tandis que d'autres arrivent de tous les points de la fête foraine... et les commentaires allaient leur train et des sourires égrillards se dessinaient sur les lèvres des spectateurs... Que voyaient-ils donc dans l'appareil?

Pandore pressenti colla son œil à la vitre et recula indigné, mais Pandore est vertueux, car il s'exclama :

— C'est honteux !

Et il appela à la rescousse le commissaire de police qui fit enlever l'appareil et renvoya devant le juge d'instruction d'abord et le tribunal correctionnel ensuite l'auteur du film projeté dans l'appareil et le propriétaire dudit appareil.

Qu'était donc ce film litigieux et licencieux ? Les débats correctionnels nous l'apprirent par l'organe du président qui expliqua qu'on voyait un homme tenant dans ses bras une femme dont il baisait passionnément les cheveux, puis le front; et la bouche amoureuse descend lentement... lentement... vers les yeux qui se ferment.

Les lèvres masculines atteignent les lèvres féminines... et descendent encore vers le cou, les seins dont les pointes rosées s'érigent voluptueusement... La bouche de l'homme descend toujours sur le corps de la femme, elle atteint le bas du buste nu et... et... on ne voit plus rien... Le film est terminé.

Ces attitudes, dit le ministre public, sont à ce point équivoques qu'elles suggèrent non seulement des idées libertines, mais encore laissent supposer que les acteurs vont se livrer à l'acte sexuel.

M^{rs} Théodore-Valensi et Epelbaum s'élèverent contre l'accusation d'outrage aux bonnes mœurs reproché à leurs clients, mais le tribunal jugea que ce délit avait été commis par les prévenus et les condamna à l'amende.

D'autant plus, ajoute avec un humour — peu être involontaire — le jugement, que le tribunal a pu éclairer sa lanterne puisqu'il a fait projeter le film litigieux dans une salle privée.

La Cour de Bordeaux sera prochainement saisie à son tour de ce procès suggestif, elle devra dire si un baiser trop long qui part des cheveux pour descendre lentement... voluptueusement... constitue un outrage aux bonnes mœurs.

Chérubin, l'amour et les éclairs.

Ce petit Parisien de seize ans aimait les gâteaux et surtout les éclairs à la crème onctueuse; il avait découvert à la sortie de son lycée une pâtisserie qui en vendait de savoureux à souhait et, chaque soir, il venait en dévorer deux ou trois.

Or, le gamin, tout en mangeant ses éclairs, s'aperçut que la pâtissière était aussi appétissante — sinon plus — que ses gâteaux : cheveux de cuivre rouge, prunelles vert-absinthe, poitrine abondante, démarche provocante, sourire prometteur qui encouragea Chérubin.

Il revint, absorba encore davantage d'éclairs, fit des remarques pleines d'apropos sur la crème au chocolat ou au café emplissant délicatement les gâteaux et... avoua son amour.

La pâtissière offrit ses lèvres et, fou de passion, — c'était la première qu'il aimait, ce collègue, — il reprit le lendemain le chemin de la boutique aux douceurs diverses et variées.

Hélas ! la jolie pâtissière qui tendait sa bouche avec facilité l'offrait à cet instant à un autre client... Chérubin, désespéré, prit dans sa poche un revolver — sans doute, cet enfant romantique avait-il lu que le brownage et l'amour s'accompagnent toujours — et... ne tira pas : il se contenta de jeter d'un grand geste, qu'il jugea dramatique, son arme au milieu de la boutique.

Aux cris de la pâtissière, un agent intervint et emmena le gamin au poste. L'autre jour, assisté de M^e Georges Candelier, il comparissait contrit et repentant devant le tribunal pour enfants.

— Voyons, fit, paternel, le président, à votre âge... déjà avoir un revolver à la main !

Le jeune prévenu ne répliqua pas que l'amour n'attend pas le nombre des années, tout comme la valeur, mais il le pensa sans doute, car il murmura :

— Ce n'est pas une question d'âge... elle m'avait juré qu'elle m'aimait, elle a accepté mes baisers...

Le président ne répondit pas que les baisers acceptés par une femme n'engageaient pas toujours celle-ci à les refuser à d'autres hommes, il se contenta d'ajouter après avoir renvoyé le gamin à sa famille :

— Croyez-moi, mangez des gâteaux sans admirer la pâtissière... L'amour, voyez-vous, n'est pas une chose pour les enfants ! L'amateur d'éclairs ne sembla pas convaincu.

Erreur sur la personne.

Certaines assignations en divorce valent parfois d'être reproduites du fait de l'originalité de leur rédaction ou des motifs de la demande du conjoint mécontent.

En voici une déposée récemment par un avoué parisien au nom d'un sien client : « Considérant, est-il dit, que le sieur Georges R... apprit, un jour, d'un de ses amis, le sieur Paul V..., que celui-ci avait une charmante femme de chambre dont il serait heureux de se débarrasser, ayant, ajouta-t-il, obtenu de cette fille la somme de volupté (*sic*) qu'elle pouvait donner ;

« Considérant que le sieur Paul V... offrit au sieur R... de lui envoyer un après-midi la jeune fille sous le prétexte d'une lettre à porter et conseilla à son ami d'user d'une certaine violence pour obtenir les faveurs de la domestique qui estimait, paraît-il, qu'en matière amoureuse la rudesse est préférable à la douceur.

« Considérant que, fort de ces recommandations, le requérant, lorsqu'il reçut la jeune fille — qui d'ailleurs était charmante — se jeta sur elle et la poussa violemment sur un divan, où il la posséda après une très vive résistance de sa part ;

« Considérant qu'à cet instant (l'assignation ne qualifie pas ledit instant de psychologique) la porte fut ouverte et que

Après de multiples expériences auxquelles se sont livrés d'éminents savants et dont nous avons déjà parlé, le « détecteur du mensonge » vient d'être pour la première fois mis en vigueur dans l'instruction des affaires criminelles.

Ce petit appareil, fixé à la main de la personne susceptible de dénaturer la vérité, est basé sur ce principe que, si ladite personne fait délibérément un mensonge, il se produit en elle une impression émotive amenante, avec une légère tension artérielle, le sang à couler plus rapidement dans les veines.

Le dispositif enregistre ces deux particularités et il devient évident que la personne en question, pour une cause ou pour une autre, cache la vérité.

On vient d'expérimenter le détecteur avec succès pour convaincre de mensonge Glen Kinder, accusé d'avoir assassiné une fillette de quinze ans après l'avoir violée.

Le meurtrier avait invoqué un alibi qui semblait vraisemblable, bien que la police eût la conviction de sa fausseté.

Soumis à l'épreuve de l'appareil, à l'Université de Bloomington (Indiana), Kinder fit aux questions de l'inspecteur de police des réponses qui aussitôt mirent le détecteur en action.

L'émotion instinctive causée par les mensonges du prévenu en révélait la nature. Glen Kinder dut renoncer à ce système de défense et reconnaître enfin qu'il était bien l'auteur de l'odieux forfait.

Ce premier succès obtenu par le détecteur l'a fait adopter pour les affaires criminelles, de telle sorte qu'une fois encore la science vient ainsi en aide à la justice.

R. N.

le sieur V... apparut en criant : « Misérable, tu violas ma sœur. »

L'assignation explique ensuite longuement que les deux amis eurent une vive altercation : le sieur V... reprocha au sieur R... d'avoir abusé de sa sœur, jeune personne chaste et vierge (l'assignation n'ajoute pas martyre), tandis que le séducteur, s'il est permis d'employer ce mot, déclara, pour sa défense, qu'il croyait avoir affaire à la bonne que son camarade avait déclaré lui envoyer.

— Tu n'as qu'un moyen de réparer l'acte odieux que tu as commis, s'écria mélodramatiquement le frère, épouse ma sœur.

Ainsi fut fait : les fiançailles furent courtes et sans passion, les futurs époux se virent assez rarement d'autant plus que le sieur R... se montrait peu satisfait de l'aventure, mais croyait néanmoins de son devoir de réparer ses torts.

« Considérant, conclut l'assignation, qu'au soir des noces la jeune épouse, lorsqu'elle se trouva seule avec son mari, lui déclara ironiquement : « Eh bien, Paul vous a bien eue », il m'avait promis de me trouver un mari et il a imaginé le truc de la femme de chambre facile et voluptueuse pour vous inciter à me sauter dessus dès que j'entrerai ; bien entendu, j'avais eu soin de laisser la porte ouverte derrière moi, afin de permettre à Paul de nous surprendre. »

« Considérant qu'après cette révélation le requérant prit son chapeau et quitta le domicile conjugal pour se rendre, dès le matin suivant, chez l'avoué, afin de rédiger et déposer la présente demande en divorce. »

On peut se demander si le tribunal accordera le divorce, d'autant plus que la jeune femme traite l'histoire de fable imaginée par son mari pour se débarrasser d'elle, et que le seul témoin de cette courtoise aventure est le frère qui, bien entendu, confirme la thèse de sa sœur... Gageons que le tribunal ordonnera une enquête.

Un précédent.

Durant le procès qui met aux prises l'inspecteur Bonny et M^{lle} Cotillon, à propos des fameuses photographies de celle-ci, un précédent fut évoqué.

C'était à l'époque où les inspecteurs Rossignol et Jaume, sous la direction de Goron, alors chef de la Sûreté, s'occupaient des crimes sensationnels : ils arrêterent Prado, Pranzini qui assassina, avenue Montaigne, la demi-mondaine Régine de Montille, le jeune lieutenant Anastay... d'autres encore. Lorsque sonna pour Rossignol l'heure de la retraite, il installa à Nogent une sorte de bal musette.

L'originalité dudit bal ne consistait pas seulement à se trouver dans une péniche, mais, encore et surtout, la pièce principale de la péniche était ornée de photographies de tous les assassins « en vedette », s'il est permis de dire, de l'époque : ces photographies avaient été prises à l'anthropométrie, au moment de l'arrestation des assassins.

Snobs et mondains se précipitaient vers la péniche nogentaise pour contempler les images qui faisaient frissonner, lorsque la police ferma le bal et Rossignol fut poursuivi pour violation du secret professionnel.

Son procès fit grand bruit : Rossignol, brillamment défendu par M^e Albert Crémieux, plaïda qu'il n'avait pas pensé commettre un délit en exposant des photographies recueillies au cours de ses multiples excursions dans la basse et haute pépère, et le tribunal le condamna à... vingt-cinq francs d'amende, mais la péniche ne reparut pas à Nogent.

SYLVIA RISSER.

Les Dramas du Bagne

"Non, je n'ai pas fait renvoyer René Jean aux Iles", nous dit le forçat gracié Levasseur.

DANS son numéro du 12 mai dernier, *Police-Magazine* contait sous la signature d'un de ses correspondants en Guyane, M. Ixe, la dernière aventure du boucher René Jean.

Le bagne est un grand village ; toutes les nouvelles y courent de bouche en bouche et, naturellement, s'y amplifient ou s'y déforment au gré de ceux qui les rapportent. Il est donc bien difficile d'y savoir, sur le moindre événement, la stricte vérité. Aussi n'avons-nous point été très étonné de recevoir la visite d'un des personnages qui furent mêlés à la plus récente des affaires dont l'ancien bandit de la Villette fut le héros.

Rappelons en quelques lignes cette affaire, telle que notre correspondant nous l'avait rapportée. Voulant se refaire une vie honnête, René Jean, forçat repent, avait obtenu la concession d'une boucherie ; un jour, des Hollandais vinrent lui proposer de ravitailler de viande fraîche la troupe et la prison d'Albina ; René Jean accepte et obtient l'autorisation verbale de passer de temps à autre sur la rive hollandaise pour les besoins de son commerce. Or celui-ci durait depuis plusieurs mois, au su des autorités, quand, brusquement, on inculpa René Jean de tentative d'évasion pour ses voyages à Albina. Et le boucher, malgré ses protestations, reprit le chemin des Iles avec son associé Merfeld.

Que s'était-il passé ? C'est ici que les versions diffèrent. L'une d'elles, qui court sur les bords du Maroni et dont notre correspondant fit état, prétend que René Jean fut victime d'un de ses compagnons, le forçat Levasseur. Celui-ci, d'après cette version, avait été recueilli par le boucher, qui, ayant confiance en lui, lui avait remis sa caisse ; malheureusement Levasseur jura et perdit les économies de son patron. Furieux, René Jean mit son employé à la porte et Levasseur, pour se venger, serait allé dénoncer son ancien bienfaiteur aux autorités, qui avaient quelques raisons de le protéger.

Contre cette interprétation de son rôle, l'ancien employé du boucher proteste avec une vigueur qui paraît sincère et un luxe de détails vraiment impressionnant.

Gracié pour sa bonne conduite et décidé à obtenir la révision de son procès, Jules Levasseur, qui affirme hautement son innocence, est maintenant rentré en France, où sa famille habite la Normandie. C'est un homme à la physionomie énergique, dont les yeux étincellent sous un front proéminent ; les fatigues, les souffrances endurées sur la terre guyanaise ont blanchi prématurément ses cheveux, creusé des rides sur son visage, amaigri son corps musclé :

— Vous ne pouvez pas imaginer, nous dit-il, ce qu'il faut de courage pour subir, sans y sombrer définitivement, quinze ans dans l'enfer de Guyane. Actuellement, je reviens avec peine à la vie. Voyez, mon bras droit est à peu près stropié à la suite de mes séjours dans les cachots humides du pénitencier... Et certains osent raconter que j'ai « travaillé » pour l'administration !

« Mais j'ai pour moi des faits et des preuves, qui détruisent facilement les allégations de ce « M. Ixe » que je crois bien reconnaître.

Et l'ancien forçat commença son récit.

— Je commencerais par dire que c'est moi qui réussis à faire sortir René Jean en concession, grâce aux lettres que j'eus dictées et qui finirent par vaincre les oppositions de l'Administration. A la fin de 1932, René Jean sortit donc en concession ; c'était pour lui la liberté et la faculté de se refaire une nouvelle vie.

« A cette date, René Jean et moi, nous avions loué la concession de l'Aviation, sise en bordure du Maroni, et où se passèrent les événements relatés par M. Ixe. Je voulais faire du petit élevage et j'avais agencé une basse-cour déjà nombreuse. En janvier 1933, le sieur Poulo, propriétaire, nous signifia que nous devions quitter les lieux, la concession étant vendue 5 000 francs comptant à un commerçant italien, Messina.

« Le coup était dur non seulement pour moi, mais pour René Jean dont la concession administrative était un terrain inculte, et qui se trouvait sans local pour faire l'élevage et l'abatage.

« Heureusement, au moyen d'une tractation dont aucun de nous deux ne faisait les frais, je réussis à traiter avec le vieux Poulo qui vendit la concession 4 000 francs, avec un an de crédit, à René Jean. Plus encore une réduction de 500 francs au moins sur un achat de matériel.

« C'était un premier gain de 1 500 francs au moins que je faisais réaliser à René Jean, qui gardait la concession, cheville ouvrière de son entreprise.

« René Jean propriétaire, il fallut entreprendre de multiples et urgentes réparations. Marcel Simonneau un ami qui habitait aussi la concession et mangeait avec

nous, s'en chargea. Avec son canot, il partait abattre du bois en brousse et ramenait également des chargements de lattes, de piquets de wouapa, etc., que René Jean lui remboursait au prix coûtant, c'est-à-dire moitié prix du village. Le temps, la peine, les nuits passées sur le fleuve, les vivres nécessaires, tout cela était au compte de Simonneau et de moi-même. René Jean n'était-il pas un ami ?

« Tout cela ne coûtait jamais rien à René Jean. Pas plus que le travail de Simonneau qui, dans l'intervalle de ses déplacements, travaillait au montage de la deuxième porcherie, qui fut entièrement construite par lui, sauf la couverture en bardeaux. Ces bardeaux coûtèrent 15 francs le mille au lieu de 80 francs, grâce à une affaire que j'avais faite.

« D'autre part, pendant que Simonneau travaillait, moi-même j'avais transformé un vieux hangar en une porcherie très bien aménagée, avec ses boxes à communication et son parquet en ciment. Tout cela ne dut pas coûter cher à l'honnête homme René Jean.

« Bien que je ne fusse pas robuste, je m'étais donné bien du mal, car René Jean, debout de 2 heures et demi du matin jusqu'à midi et demi et de 14 heures à 17 heures à la boucherie Symphorien, ne pouvait en rien s'occuper de la concession. Moi, je devais m'occuper de tout et je devais me débrouiller pour nourrir trois hommes de peine avec les 100 francs seulement que René Jean me donnait. Moi, je me nourrissais avec mon argent personnel.

« Mais, si les affaires de René Jean marchaient bien sous ma direction, les miennes marchaient mal. Les libérés, affamés et pillards, embauchés par René Jean m'avaient peu à peu volé cinquante-quatre poules sur soixante-dix-huit. René Jean n'en semblait pas fâché.

« Je précise d'ailleurs que je ne vivais nullement sous le toit de René Jean. J'avais une chambre en ville, rue Thiers.

« Les jours de marché, il fallait de la monnaie. Pendant un an, je me chargeai d'en faire pour 200 ou 300 francs par semaine sans méfiance pour personne, je laissais cet argent négligemment à la portée de tous. Un jour, je m'aperçus qu'il me manquait cent sous, le lendemain 10 francs. J'étais fixé. Ce petit prélèvement journalier durait depuis un an.

« Mon stylo à garniture en or disparut également. Bien d'autres choses encore, notamment le restant de mes poules. Et, après cela, on viendra raconter que j'avais volé la caisse !... Mais il n'y en avait qu'une caisse : la mienne, et c'est moi qui l'avais volée ! — Mais comment, demandons-nous à Levasseur, expliquez-vous que ces rumeurs aient pu circuler sur votre compte ?

— Très simplement. C'est René Jean, le bon apôtre, qui, y trouvant son intérêt, s'arrangea pour les faire naître. Quand, mon travail et mes sacrifices aidant, l'entreprise de René Jean fut en plein rapport, ce bruit commença à circuler : Levasseur vivait aux crochets de René Jean. C'était une manœuvre du boucher pour se débarrasser de celui à qui il devait tout et dont il n'avait plus besoin.

« Je résume de la démarquer. « Un jour d'avril 1934, je fis soudain irruption dans la concession. Je connaissais les crimes de René Jean, mais je ne le craignais pas ; le contraire serait plutôt vrai, car René Jean — comme beaucoup d'autres tueurs au bagne — n'était guère courageux. Bien entendu, j'étais venu armé et, ce jour-là, René Jean fut bien près de payer tous ses crimes.

« — Eh bien ! lui dis-je, René Jean, le moment est venu de s'expliquer et d'appeler les choses par leur nom.

« René Jean blêmit, il eut un regard éperdu, respira une grande bouffée d'air : « Tout ça, c'est mon travail, continuai-je ; ta situation, c'est à moi que tu la dois, tu as eu la chance de rencontrer un homme qui t'a fait ce que tu es, et aujourd'hui tu emploies le moyen le plus ignoble pour le faire partir de cette concession qui — en « bonne justice — devrait bien plutôt être la mienne que la tienne. Tout l'argent que j'ai perdu ici, je m'en moque ; mais c'est toi, faux frère de toujours, qui as fait courir le bruit qu'ici je vivais à tes crochets. « Le tueur s'était ressaisi.

« — C'est faux, Julot, jamais je n'ai dit « pareille chose... »

« Mais je l'interrompis violemment : « Inutile, je te connais maintenant, je sais ce que tu es capable de faire, tu as encore trahi un ami, René Jean, c'est trop, ça va te porter malheur. Je m'en vais d'ici les poches vides, mais les mains propres et je te fais grâce ; mais ne te retrouve jamais sur mon chemin. »

« Et c'est ainsi que je quittai la concession de René Jean, car je ne voulais pas me salir les mains en me vengeant de lui. Et vous n'avez jamais revu le boucher depuis cette scène ?

— Pensez-vous ! Saint-Laurent est bien

petit et tous les jours nous nous rencontrons. Et jamais son « indignation » n'éclata. Jolie indignation que celle de René Jean !... C'est comme pour cette histoire d'œufs dont parle votre correspondant. A l'en croire, j'aurais vendu des œufs achetés à des lépreux, au risque de contaminer toute la ville. Invention tout cela : j'ai bien vendu des œufs à l'hôpital de Saint-Laurent, mais ceux de mes poules.

« D'ailleurs René Jean n'a jamais vécu que dans le mensonge et dans le bluff. Au moment de son arrestation, prétend votre correspondant, un marchand d'Albina, tenté par sa fortune, allait lui donner la main de sa fille. Celle-là encore est bien bonne. La fille du commerçant n'était qu'une pauvre Indienne de condition misérable que René Jean avait eue pour quelques dames-jeannes de vin, comme cela se fait couramment.

« René Jean n'a jamais envoyé 300 francs par mois à sa pauvre mère. Cela encore est faux.

« René Jean, à sa sortie en concession, et après six ans de silence, écrivit de nouveau à sa mère, mais pour lui réclamer une bague et une montre en or, et aussi la chambre à coucher de son frère. Il reçut la bague et la montre, et en même temps la nouvelle que sa femme était morte depuis deux ans : sa sœur lui disait aussi de ne pas réclamer la chambre, car cela ferait de la peine à sa mère de s'en séparer. Et c'est encore moi qui lui dis ce soir-là : « Laisse donc ça à ta pauvre vieille. »

« Enfin René Jean, l'honnête homme, a volé toute sa vie, au bagne comme ailleurs.

« A Cayenne, en 1928, il eut trente jours de cellule pour avoir fraudé sur le poids de la viande qu'il vendait au marché.

« Chez Symphorien, le « coup de pouce » de René Jean valait 20 000 francs à son patron, qui, par reconnaissance, disait que René Jean méritait sa grâce !

« C'est seulement avec certains que René Jean s'est montré généreux : il a donné de grosses sommes d'argent à ses complices pour faciliter leur évasion, mais c'était par lâcheté, parce qu'il craignait leurs représailles légitimes, et aussi pour accroître la légende — après leur départ — qu'il était leur victime.

« Au bagne, la situation matérielle et autre... de ce forçat — qui ne l'aura jamais été — était un défi à la justice. Son commerce de charcuterie seul lui rapportait 25 000 francs par an, ses anciennes concessions sont riveraines du Maroni, en face d'Albina, territoire hollandais sur l'autre rive du Maroni.

« La politique de Merfeld, son associé, et la sienne avaient fait évincer un civil, père de famille, qui ravitaillait Albina par le marché de Saint-Laurent, et tous les deux l'avaient remplacé dans ce trafic.

En 1933, à la dernière fête de la Reine.



Levasseur photographié pendant son séjour en Guyane.

ces messieurs, qui jouaient vaniteusement la philanthropie, avaient fait un don à l'orphelinat d'Albina et un autre aux pauvres d'Albina, pas de Saint-Laurent...

« Toutes les semaines, ils portaient eux-mêmes des cadeaux, de charcuterie et autres, intelligemment distribués dans un but inutile à souligner.

« Ils étaient ainsi parvenus à se faire recommander au commissaire d'Albina, qui les voyait d'un bon œil et, forçant toutes les règles, ils étaient reçus au cercle de la troupe.

« Prélude du dernier acte de cette immense farce, René Jean avait « acheté » une Indienne hollandaise qui, bien entendu, ne devait lui servir que de passeport et, dans le but d'affermir sa situation, il allait demander l'autorisation de fonder un foyer.

« Mais, heureusement pour la cause des honnêtes gens, cette insolente réussite s'effondra d'un seul coup.

« Puisque vous savez qu'on vous reproche d'avoir provoqué cette ruine, disons-nous alors, dites-nous, en toute conscience, ce qu'il en a réellement été ? Est-ce vous qui l'avez fait renvoyé aux Iles ?

« Levasseur, les yeux brillants, s'exclame : — Si j'ai fait envoyer René Jean aux Iles, où il expie maintenant tous ses crimes, et ses trahisons, je n'ai jamais si bien travaillé ! Rayer de la circulation une pareille canaille, c'est un devoir pour tout le monde. Mais l'adjudant de police, homme d'honneur !

(Suite à la page 9.)

SUBTILITÉS DE L'ARGOT

QUE n'a-t-on pas écrit sur les beautés étranges de l'argot, sur cette « langue verte » qui a attiré l'attention des plus grands écrivains ?...

Victor Hugo, toujours grandiloquent, l'appela le « vocabulaire pustuleux dont chaque mot semble un anneau immonde d'un monde de la vase et des ténébreux... »

L'argot est la langue des contrastes ; tous les extrêmes s'y rencontrent et s'y touchent.

A côté d'expressions effrayantes d'énergie, il en est d'autres d'une grande douceur ; à côté de mots cyniques et obscènes, il y a des termes charmants de grâce et de naïveté...

Il faut distinguer deux sortes d'argot : l'argot populaire qui dérive de l'argot des métiers, des ateliers, voire des lycées, et qui se parle un peu partout dans Paris et les grandes villes, mais plus généralement de Belleville à Grenelle ;

Et l'argot des « hommes du milieu », perpétuellement en évolution, qui n'est ni le plus pur ni le plus riche en expressions pittoresques...

D'ordinaire, ce dernier jargon ne consiste pas à remplacer des mots français par des termes qui n'existent pas dans la langue... Il a moins d'imagination : il se contente de déformer ou de détourner de leur signification usuelle des mots français.

Sa caractéristique est de déguiser sous des métaphores conventionnelles les idées qu'on ne veut communiquer qu'aux « amis ».

Ainsi, il désignera par « maison » ce que le populaire appelle un... lupanar. Il appellera un « turf » une gonzesse de tapin. Il dira d'une femme qu'elle a une « bonne mentalité » si elle sait obéir à son seigneur et maître. Un « vicieux » sera tout bonnement un type débrouillard et très rusé...

A ce sujet, nous avons reçu dernièrement une lettre d'une fille de la place Clichy à qui nous avions consacré deux lignes dans un article sur les « Rues chaudes de Paris » et

qui nous reproche de ne pas « la respecter ».

Il y a là un malentendu.

Il provient d'une expression française employée en argot dans un sens allégorique. C'est le mot « spécialité ».

Cette dame, écrivains-nous, n'est pas trop éprouvée par la crise parce qu'elle a des spécialités.

Par des « spécialités », nous entendions le fait d'avoir une jambe de bois et sous-entendions l'attrait morbide que peut présenter cette pénible infirmité pour un certain public...

Il n'y avait pas de quoi fouetter un chat. n'est-ce pas ? ni vexer dans sa conscience professionnelle cette pauvre fille qui préférerait, n'en doutez pas, « vivre de ses rentes plutôt que d'endurer ce supplice continu d'accompagner les clients dans une chambre d'hôtel... »

Mais voilà... Nous avions compté sans l'argot, ce sacré argot qui donne à ce mot « spécialité » un sens que nous connaissons et auquel nous n'avions pas songé tout d'abord...

Dans le milieu, amour spécial signifie amour anormal...

Le « spécial » a ses filles... spéciales et ses maisons — témoin cet établissement célèbre du boulevard Richard-Lenoir.

L'unijambiste du passage de Clichy n'appartient pas à cette catégorie de femmes. Et comme elle tient par-dessus tout à se faire respecter, nous lui donnons bien volontiers acte de sa protestation...

Dorénavant, afin de ne froisser personne, nous soumettrons nos articles à Roger le Bordelais ou à Pierrot-la-Douleur... dans le cas où nous pourrions employer un mot français qui ait sur les boulevards extérieurs une acception différente, voire contradictoire...

On le voit, il n'est pas toujours aisé de s'y reconnaître dans ce langage tout de nuances...

J. B.

5

OFFICE
DE
FILIACTION
ET DE
PATERNITÉ

V (1)

Office de filiation et de paternité.

DANS ce building où j'ai rencontré déjà tant d'aventuriers, une plaque sur une porte du sixième étage portait, en lettres blanches, sur fond d'émail rouge, l'inscription suivante :

Office de filiation et de paternité.

Le directeur, un monsieur déplorablement triste et infiniment distingué, m'accueillit par un geste las. Je répondis par un geste courtois. On eût vraiment dit que nous jouions tous les deux une pantomime. Pas un mot.

Le monsieur inclina légèrement la tête dans un geste raidi de réserve aristocratique. Un monocle périmé pendait sur son gilet, au bout d'un fil de soie :

La démarche que je tente auprès de vous, dis-je, est très délicate.

Je raconte une aventure imaginaire d'une jeune fille de province séduite par un infâme amant. Le monocle me regarde. Une bouche morne me répond :

Je comprends ? Recherche de la paternité. La loi est bienfaisante. Elle permet de châtier justement les larrons d'amour.

Consolateur alligé, il me promet qu'il saura faire rechercher, retrouver et condamner le père indigne et fugitif.

Je veux tout savoir. Je secoue la tête. Je change mes batteries. Je raconte maintenant que ce n'est pas la famille de la jeune fille avec tache qui m'envoie, mais, au contraire, le séducteur lui-même, désireux d'échapper aux conséquences de sa lâcheté.

Je comprends, fait le directeur. L'amant de la personne n'accepte pas le fardeau de cette paternité. Il se défend. Nous démontrerons l'indignité de la jeune fille. Nous écarterons le chantage classique de la recherche de la paternité.

Puisque mon histoire est si belle qu'elle fait lever à chaque péripétie des commentaires contradictoires, je l'achève dans le mélodrame. J'affirme que ce séducteur

(1) Voir Police-Magazine, n° 256 à 258.

voudrait cependant donner un nom à cet enfant, mais pas le sien. Un autre. Est-ce que c'est possible ?

— Je comprends, fait doucement le directeur. Je peux entrer en relations avec la famille et négocier l'affaire. Si la jeune mère veut faire ses couches discrètement, j'indiquerai une clinique spéciale. Et, quand l'enfant verra le jour, je donnerai un nom à cet enfant, un beau nom.

— C'est la spécialité de ma maison, monsieur. Nous donnons aux enfants que les préjugés déshéritent et qui ne peuvent pas porter sans scandale le patronyme de leurs parents les plus beaux noms de France.

— Comment cela ?

— Légalement. Légitimement. Par l'adoption, monsieur. Je suis en relations avec tout l'armorial.

— Et le... le prix de cette... formalité ?

— Les honoraires ? corrige doucement le directeur de l'office. Cela dépend évidemment des titres du père adoptif. De deux mille à dix mille pour un nom convenable ou noble. Les titres nobiliaires se payent plus cher. Il n'y a pas de limites. Il y a des titres royaux, monsieur !

— Et ces pères volontaires qui donnent leurs noms, leurs titres, leurs titres royaux, quels sont-ils ?

— Des nobles, des nobles authentiques, des descendants des plus grandes familles, des gentilshommes à blason. Vous pouvez choisir...

Du bout des lèvres, il laisse tomber sur ma rotule humiliée une cascade de noms prestigieux et de titres historiques.

— Je désirerais voir ces messieurs, leur parler, nous entendre...

— Oh ! impossible ! Tout à fait impossible ! Vous ne pouvez pas les voir. Vous ne pouvez pas les rencontrer. Leur noblesse les y oblige. Discretion d'honneur !

Et toujours infiniment distingué, jouant avec son monocle :

Tout l'armorial de France. C'est la spécialité de la maison.

J'ai voulu voir les hommes qui vendent ainsi leurs noms...

— Monsieur le marquis Cléomène de la Chabrière de Forcigny, s'il vous plaît ?

Numéro 297, rue de Dijon. C'est un hôtel lépreux. Une lanterne sale avec un verre cassé. Un bouge.

— Le patron me regarde :

« Sa Pomme » ? Il n'est pas rentré ?

A travers le carreau terne d'une porte basse, des haillons glissent dans l'ombre de l'escalier.

— Le v'là ! Eh, « Sa Pomme » ! Quelqu'un. On te demande.

Un être hirsute. Une face ravagée de misère sous une barbe sans couleur... un clochard... Le marquis Cléomène de la Chabrière de Forcigny, quoi !

— « Sa Pomme », c'est bien vous ?

L'homme répond par un grognement.

Venez ! J'ai à vous parler.

Il me suit dans la rue avec une méfiance résignée.

Voilà, dis-je. C'est pour une adoption. Vous comprenez ?

Les yeux miteux clignotent sous la casquette crasseuse. « Sa Pomme » mâche quelque chose. Peut-être sa chique. Ou un

mot qui ne veut pas sortir. Il éructe :

— Faut voir l'homme de l'office.

— Attendez. Vous êtes vraiment marquis ?

L'homme fouille dans la poche de son pantalon de velours. Il en tire des miettes de tabac, un bout de ficelle, une boîte d'allumettes, dessous un portefeuille gras. Il sort des papiers usés aux angles, aux plisures mal recollées, un acte de naissance :

« Devant nous, officier de l'état-civil, le 14 novembre 1882, le sieur Auguste de la Chabrière de Forcigny nous a présenté un enfant du sexe masculin, lequel... »

— Auguste, c'est mon père.

— Qu'est-ce qu'il faisait, monsieur votre père ?

— Mon père ? Charpentier... Non, c'est maçon, je crois, qu'il était.

— Qu'est-ce qu'il vous donne, l'« homme de l'office » pour une adoption ?

— Des fois cent, des fois deux cents... C'est lui qu'il faut voir.

Vous auriez-ly pas une « pipe » ?

Le directeur est un monsieur déplorablement triste et infiniment distingué.

La villa Flore est un tout petit pavillon avec un jardin minuscule dans un village de banlieue.

— M. Gaston de Bonneville ?

Une ménagère me répond :

— Il n'habite plus ici. Nous sommes ses locataires, ses sous-locataires, pour mieux dire. Il demeure à l'hôtel, au 14 de la Grande-Rue. Mais vous le trouverez plutôt au débit-tabac du coin de la place.

Gaston de Bonneville boit un bordeaux blanc au comptoir. Il porte sur une face terreuse un âge indistinct et sur un torse efflanqué un complet de sport délavé. Il est très poli :

— L'Office de Paternité ? Je ne suis plus bon. C'est une affaire de coquin.

« J'ai » reconnu » seize fois pour cet oiseau-là, fait-il en reposant son verre. Il m'arrangeait, monsieur !

Un jour, j'ai hérité. Il restait encore un Bonneville dans le midi qui a pensé à celui de Paname. Il m'a laissé la villa Flore. Seulement, je n'en ai que l'usufruit. Le père Bonneville était un vieux malin. Pas moyen de la vendre. Alors, je la loue.

— Ça vous fait un petit revenu.

— Je suis rentier, monsieur, fait fièrement Gaston de Bonneville. Vous allez rire. Moi aussi, je connais la loi. J'ai choisi six adoptés dans six coins de la France. Je suis leur père, n'est-ce pas ? Et je suis dans la mouise. J'ai obtenu l'assistance judiciaire dans six pays différents. J'ai obtenu mes six pensions alimentaires. Aucun de mes six fils ne connaît les cinq autres. Le malin pour moi, c'a été de les connaître tous les six, parce que le directeur de l'Office ne veut pas qu'on se connaisse les uns les autres, les pères adopteurs et les fils adoptés. En signant les papiers, moi, j'ai regardé un peu pour savoir... Enfin, donc, j'en ai retrouvé six, comme je vous dis... J'ai obtenu mes six pensions alimentaires. Après ce coup-là, l'Office m'a vidé, comme de juste. Qu'est-ce que ça me fait ? Je ne suis pas un père à vendre, moi !

Et il ajoute avec un cynisme tranquille et peut-être sincère :

— Je suis un père à louer !

M. Henriquet de la Busquette habite une chambre meublée nette et méticuleuse. Son vêtement élimé est d'une implacable

propreté. On le croirait usé par la brosse. M. Henriquet de la Busquette est fin et désuet comme une photographie de famille. Une moustache blanche, trop longue, trop retroussée du bout. Et une petite barbe ronde, courte, dont chaque poil semble lustré.

Il a gardé une grande élégance de manière. Il a perdu tout sens moral.

— Dans vos relations, monsieur, vous ne pourriez pas me trouver une épouse ? Une commerçante retirée, une vieille servante qui aurait des économies ? Enfin une femme avec des petites rentes et qu'un titre de noblesse flatterait ?

Il ajoute, d'un ton léger de confiance mondaine :

Wéon
Bonneville



— Vous auriez une gentille petite commission.

Un appartement confortable dans la rue Pierre-Charron. Dès l'antichambre, je découvre des meubles anciens.

Le comte de Robart ouvre lui-même. Sa grosse moustache, sa barbiche hérissées sont teintées en roux, en un roux invraisemblable.

Monsieur de Robart

Beaucoup d'allure. Il ne donne pas de poignée de main.

Un peu de sang monte à ses pommettes à ma question, que je fais respectueuse. Il y répond par un demi-aveu :

Oui, il m'est arrivé pour rendre service... Voyez l'Office.

Il me congédie, très vite, avec hauteur. J'ai compris. Autour de moi, j'ai regardé. J'ai vu.

Le dernier effort d'une race qui s'obstine. Un hobereau qui ne veut pas renoncer. Et le franc à quatre sous. Et la vie chère.

Tout le drame est là. Le drame d'une époque où les grands noms de l'armorial ne rapportent plus qu'aux directeurs d'office de filiation.

VI

Sans profession.

Dupont... Il s'appelle Dupont. C'est un nom qui fait plaisir à rencontrer. Nous lisons les faits divers : Bonifacio, Krutsky, Sidi-Mohammed, Argyropoulos sont de mauvais garçons.

Nous maudissons l'invasion : « Que de scandales avec ces étrangers ! »

Il est très bien, Dupont, Jacques Dupont. Une élégance nette, une cravate bien nouée, le chapeau placé régulièrement sur le crâne, pas trop de côté. Des bijoux discrets.

Je l'ai connu, lui aussi, dans le fameux building. Sur la porte du bureau II au troisième étage, j'ai lu : « Commission. Exportation. »

Le premier jour où je l'ai rencontré, Jacques Dupont m'a énuméré les vedettes de la Bourse, du Palais de Justice et du Parlement ; puis il m'a demandé où j'allais.

Je lui ai répondu :

— Et vous ?

Il m'a dit un nom de quartier. Je me suis aussitôt écrié :

— Comme ça se trouve ! Je vais par là aussi.

Vous allez profiter de ma voiture. Cette spontanéité inattendue m'apparaît singulière. Voilà un homme que je ne connaissais pas il y a un quart d'heure.

Je feins d'être confus. M. Dupont insiste. Il insiste trop. Il prononce encore deux ou trois phrases. Et, dans chaque phrase, il place ces mots : « Ma voiture... »

C'est un peu voyant.

Mais la voiture l'est encore davantage. Elle est d'une marque étrangère et surtout étrange. Imaginez une sorte de bête basse et accroupie, qui semble ramper sur le sol, un monstre à carapace rouge et jaune avec des articulations de nickel...

Jacques Dupont tire son portefeuille de sa poche d'un faux air naturel et l'ouvre avec une nonchalance mal imitée. Il vérifie d'un doigt qui feint d'être négligeant une liasse de billets.

Dans un hôtel lépreux, un bouge...

Ci-contre : Des yeux mileux, clignotants sous sa casquette crasseuse, « Sa Femme » mèche quelque chose.



Drame passionnel, il a tué sa maîtresse.

que quelques gouttes dans sa coupe. Le lendemain, il court Paris affolé, dans sa voiture prestigieuse, à court d'essence, pour trouver mille francs, cent francs, cinquante francs, vingt francs, dix francs, cent sous...

Jacques Dupont, d'ailleurs, a une veine insolente. Un jour il tape un de ses amis qui est caissier de cent billets.

— Je te rendrai ça à la fin du mois.

Le caissier n'a pas une ombre de méfiance.

— Jusqu'à la fin du mois, dit-il, ça va... Je ne rends mes comptes que le 2 du mois prochain.

A la fin du mois, Jacques Dupont n'a pas remboursé. Le 2 prochain arrive. Vous attendez le drame ? Il n'y a pas de drame. Il arrive seulement que le caissier meurt tranquillement d'une embolie subite.

N'est-ce pas que ce Jacques Dupont a une veine insolente ? Vous allez voir.

On vérifie la caisse. On voit qu'il manque cent billets. Surprise. Stupeur. Un caissier si honnête ! A qui se fier ?

Il laisse une veuve. La veuve a trois enfants. Elle ne savait rien. Elle ne comprend rien. Elle est atterrée. Elle accepte la dette. Elle a un petit bien, un bout de champ dans son pays et une bicoque où les époux avaient rêvé de se retirer dans leurs vieux jours. Elle vendra tout pour rembourser. Et comme ça ne suffira pas, elle remboursera peu à peu, comme elle pourra, sur son travail de pauvre.

Oui, vraiment, il a une veine insolente ce Jacques Dupont !

Une fois, ça a failli mal tourner. Jacques Dupont a de braves gens de parents, petits cultivateurs quelque part, dans le Nord. Ils admirent leur gars qui est devenu un

(Suite page 14.)

MAURICE CORIEM.

Vingt ans de baigne, c'est pour toute la vie.



Mémoire d'une proxénète

contentement, ou bien il fait des mines gourmandes. Je remarque même qu'à un certain moment il est devenu très rouge. Et il écrit, il écrit... Il arrive aussi qu'il me regarde à la dérobée. Quelque homme d'affaires sans doute. Je n'en aurais pas pensé plus long si, à Lyon, ce monsieur n'avait pas quitté le train. Il ramassa ses bagages et descendit. Je constatai qu'il avait oublié sur la banquette son journal. Quelle curiosité me poussa à le prendre et à lire dans la marge ce que son crayon diligent y avait tracé ? Il est ainsi de singulières destinations !

Tout d'abord, je ne compris rien à ses élucubrations. Et, en m'y appliquant davantage, je ne compris pas beaucoup mieux. Ces sortes d'hieroglyphes portaient : « Je suis un monsieur qui est un esclave malgré l'apparence. Que ne suis-je tapis pour de fins pieds ? » Et plus loin : « Si elle est blonde, entièrement blonde, et mince, je suis sa chose. Mais, si elle est brune, avec des seins durs et ronds, je lui appartiens. » Suivaient des mots apparemment sans suite et qui dépeignaient avec des détails des corps féminins sans doute imaginaires. J'étais si naïve que je pensai : « Ce monsieur doit être un peintre ou un sculpteur à la recherche d'un modèle ». Je vis aussi une adresse en plus gros caractère : « M^{me} L... rue Fontaine, providence des jeunes femmes, salvatrice des beautés qui s'ignorent, enrichit les beautés qui se connaissent ! »

Je pensai de ce coup : « Pour sûr, c'est un artiste ! Et cette dame le fournit de modèles rares. Comment une femme peut-elle révéler son corps à un homme qui n'est pas avec elle dans les liens sacrés du mariage, un homme qu'elle ne connaît qu'à peine ? Il paraît pourtant, d'après les lignes oubliées par ce monsieur, qu'on gagne gros dans ce métier. Il doit être possible d'y rester honnête ? Je l'ai entendu dire par un artiste peintre qui était client de notre hôtel.

Ainsi j'arrivai à Paris. Je ne dirai rien que vous ne devinez sur mes premiers jours dans la capitale et sur mes infructueuses recherches d'une place qui pût me faire vivre. Mes économies furent vite épuisées. Et, comme il est naturel, je ne pus m'empêcher de penser à l'adresse de la dame salvatrice des beautés qui s'ignorent et qui enrichit celles qui se connaissent. Si naïve que je fusse, je savais que j'étais agréable et même bien faite.

Un matin, comme je n'avais pas mangé depuis deux jours et que je ne savais comment payer ma chambre le lendemain, je me rendis rue Fontaine, chez M^{me} L...

Au deuxième étage d'une maison discrète, je fus introduite par une jeune soubrette, moulée dans une robe noire décolletée et les bras nus, en un salon tout tendu de velours noir et éclairé de lueurs rouges. Comme meubles, un grand sofa et des glaces aux cadres d'argent. Je ne savais pas où j'étais. Une grande belle femme aux cheveux dorés entra, drapée d'une robe à traîne du soir bleue, et elle aussi, fort décolletée.

Je lui racontai mon histoire, ma

beaux rêves de jeunesse, de bonheur et d'amour...

C'était fini. Tout s'était écroulé. Je devais recommencer ma vie. Je m'en allais vers ce grand Paris que je ne connaissais qu'à peine. Quel destin m'y était réservé ?

Mais je ne veux pas parler de moi seulement, bien que ceci soit, en quelque sorte, ma confession. N'est-il pas utile cependant que ceux qui après moi — quand ? et qui ? — trouveront ces pages, sachent quelle femme j'étais alors. J'allais écrire : quelle jeune fille !

J'étais mariée alors depuis une année à peine. Quelques jours heureux. Et puis la ruine et la douleur. Bien élevée, fille de parents bourgeois (mon père était percepteur d'une ville importante), devenue orpheline, élevée au couvent et sous le contrôle d'une tante de province, austère et sévère, j'avais à ma sortie de la pension où j'étais restée jusqu'à vingt ans, fait un mariage d'amour. Triste aventure, la plus triste peut-être de toutes mes aventures. Et cependant...

L'homme que j'avais épousé était un débauché de la plus vulgaire espèce. Il buvait ; il buvait grossièrement, si je peux ainsi dire. Passions. Ivrognerie. Initiation amoureuse atroce. Je sortais meurtrie de son étreinte dégoutante. Nous tenions un hôtel sur la Côte d'Azur, une gentille pension de famille. Nos affaires eussent dû prospérer. Elles périrent. Toute ma dot fut engloutie. Je pus éviter la faillite. Mon mari, atteint de *delirium tremens*, dut être interné. Je dis tout de suite qu'il est mort ensuite, fou furieux. Et, si je conte ceci dès maintenant, c'est pour n'avoir plus à y revenir dans la suite de ce récit.

Donc, me voici dans ce train avec le reste de mes pauvres ressources, quasi-veuve, en route vers Paris pour y gagner ma vie. Je suis jeune, innocente et belle. Je ne sais rien de l'existence, rien de l'amour. Drôle de début, n'est-ce pas, pour une proxénète ?

Je regarde mes compagnons de voyage dans ce compartiment de seconde classe. Malgré ma détresse, je n'ai pas encore voulu me résoudre à voyager en troisième classe. C'eût été sage. Et, pourtant, si je l'avais fait, toute ma vie en eût été changée ! Ce que c'est tout de même que la fatalité !

Bref, dans mon compartiment, il y a une honnête famille, le papa, la maman et deux gentils enfants. Et puis, dans un coin, en face de moi, un gros monsieur, jeune encore, aux lèvres sensuelles. Machinalement, je l'observe. Il note sur un journal, dans la marge, je ne sais quelles observations. Mais, de temps en temps, il sourit avec

Atteint de *delirium tremens*, mon mari dut être interné.

d'être contées. Elles expliquent l'œuvre.

La presse a relaté brièvement, voici quelques semaines, un décès mystérieux. Une femme qui avait à peine dépassé la trentaine avait été trouvée râlante dans le salon d'un pavillon de banlieue qu'elle avait loué et elle n'était connue dans la localité que sous le nom de Mme C... C'est là l'initiale même par quoi elle était désignée dans les journaux. La cause de la mort restait inconnue. Le permis d'inhumation avait été refusé. L'enquête entreprise par la Justice devait cependant conclure à une mort naturelle. Mme C... semblait avoir succombé à la suite d'abus d'un stupéfiant, vraisemblablement de l'héroïne. Un homme, son compagnon ordinaire, M. Henry de B..., en compagnie de qui elle avait été vue dans la villa pour la dernière fois, avait été longuement interrogé. Une perquisition avait même été effectuée au domicile de celui-ci, à Paris. Au cours des recherches, ce manuscrit écrit de la main de Mme C... avait été découvert. Puis il a été restitué à M. de B..., qui a été mis hors de cause.

Comment ce manuscrit nous est-il parvenu ? Comment peut-il être publié sans qu'aucune réclamation puisse être élevée par son détenteur ou les ayants droit de son auteur ? Il n'importe. Ce qu'il faut retenir, c'est que la narration de ces aventures constitue un document humain d'un réalisme saisissant et d'une indiscutable authenticité. Ainsi, nous pouvons jeter un regard légitimement curieux dans un monde ordinairement fermé et riche néanmoins en sensationnelles révélations.

Comment, innocente, ignorante et naïve, j'ai résolu d'exercer le métier de proxénète et ce qu'en pense mon commissaire de police.

Et le train roulait... roulait... Par les fenêtres ouvertes du compartiment, j'apercevais les ombres veloutées, les jardins qui fuyaient, le bleu littoral de la Méditerranée qui s'estompait. Et je quittais ce Midi ensoleillé où j'étais arrivée avec de

Je m'en allais vers ce grand Paris que je connaissais à peine.

Les lignes qu'on va lire ont été véritablement écrites par une proxénète, une proxénète authentique. Elles paraissent ici telles que leur auteur les a rédigées. Elles sont d'autant plus sincères et véridiques qu'elles n'étaient pas destinées à la publicité.

L'éducation de leur auteur, son passé expliquent comment cet ouvrage singulier peut être édité sans retouches. Certes, il eût été préférable sans doute, du point de vue de la littérature, de corriger, d'améliorer, d'orner le style de ce récit. Mais c'eût été aussi lui retirer son principal attrait, son seul intérêt : sa véridicité.

Les circonstances dans lesquelles ce manuscrit a été retrouvé valent



mes te

rencontre dans le tram et le journal abandonné par hasard par le voyageur. Je ne comprends pas encore comment M^{me} L... ne m'a pas éclaté de rire au nez. Par hasard ! Fallait-il que je fusse candide ! Je n'ai appris que depuis — mais combien de choses devais-je apprendre depuis ! — que le monsieur avait tout exprès oublié son journal et toutes les notes qu'il y avait mises. Sans doute, c'est moi qui étais la jeune femme brune aux seins ronds et durs autant qu'il avait pu les deviner sous mon léger corsage. Et il avait très bien deviné.

M^{me} L... dut penser aussi que j'étais une aubaine pour son établissement. Mais elle ne brusqua pas les choses.

— Non, dit-elle, ce monsieur n'est pas un peintre ni un sculpteur. Vous me dites qu'il est descendu à Lyon. A ce détail et au signalement que vous m'en donnez, je le reconnais. C'est un de mes amis et vous le reverrez ici quand vous le voudrez.

— Pensez-vous, madame, qu'il puisse me trouver du travail et une place honorable ?

— Je n'en sais rien. Mais je suis sûre qu'il pourra vous aider. Je vais le prévenir.

— Madame, je ne consentirai pas à avoir des relations charnelles (c'est le mot même que j'employai) avec ce monsieur.

— Mon enfant, fit M^{me} L... si vous voulez améliorer votre situation et même la rendre brillante, je puis vous y aider. Je vous dirai même qu'il n'est pas nécessaire que vous ayez des « relations charnelles » comme vous dites, avec ce monsieur ou d'autres personnes.

— Que devrai-je donc faire, alors ?

— Rester à mes côtés, observer, ne pas vous étonner de ce que vous verrez. Essayez, cela ne vous engage à rien.

qui se croit chien, coq ou chat et qui fait toutes les simagrées qui peuvent le faire ressembler à cet animal. Mon rôle se bornait à être aux côtés de ces pauvres fous. Je n'avais aucune idée de tels errements et je crus être une sorte d'infirmière dans un asile d'aliénés. Quand je vis un autre détraqué qu'il fallait fouetter jusqu'au sang pour lui faire plaisir, je continuai à ne pas comprendre.

Pour un seul, M^{me} L... se dévêtit complètement, ce qui me causa une honte extrême. Mais, comme elle n'eut aucun rapport ni même aucune caresse échangée avec le bonhomme qu'elle devait fustiger, je résolus de rester à ses côtés tant que la scène ne deviendrait pas inimmuable.

Je revins le lendemain. Puis, les jours suivants. Je vis bien des choses, à peu près toujours les mêmes. Mais je demeurai pure. Et ce qui pourrait surprendre si quel'un lit un jour ces pages, c'est que cette pureté je sus la garder tandis que j'exerçais ma profession. Et longtemps...

Je gagnais largement ma vie. Bien des « fouettés » ne voulaient l'être que par moi. Je fis des économies. Mais je n'avais pas renoncé à trouver une autre situation. J'avais résolu de fonder un petit commerce dès que j'en aurais les moyens. Mais quel commerce ? Comme je connaissais l'hôtellerie, j'avais pensé à prendre un hôtel en gérance.

Je n'en trouvai point ou à des conditions exorbitantes. Encore étaient-ce des hôtels de « passe ». Si bien que j'en

vous sans vous avoir prévenue. Ce qu'on veut, c'est que tout se passe correctement. Qu'il n'y ait pas de plaintes, que l'hygiène surtout, soit bien respectée, que vous soyez sûre de l'état de santé des femmes que vous recommanderez, car votre tâche consiste surtout à mettre en rapport vos clients et les dames que vous leur recommanderez. En agissant ainsi, vous serez tranquille. Surtout, pas de mineurs comme clients ni de mineurs comme personnel ! Mais, de ce côté, il est tant de fausses mineures qui paraissent plus vraies que les vraies...

Et voilà comment je commençai mon métier de proxénète. J'avais pris mes arrangements avec un hôtel voisin qui semblait assez luxueux, mais dont les affaires étaient en mauvais état. La patronne n'était pas mécontente de trouver une cliente susceptible de lui faire gagner quelques bonnes aubaines. Comme cet hôtel avait deux portes dont une, derrière l'établissement, ne portait aucune enseigne, il était disposé avec assez de discrétion pour qu'on en pût tirer facilement et commodément parti.

Dans les annonces que j'avais faites et répandues abondamment dans le quartier d'abord, puis aux Champs-Élysées, à Montmartre, à Montparnasse, j'avais pris le soin d'ajouter au-dessous de ma formule excellente, mais qui pouvait inquiéter la police : *Mariages mondains, et au-dessous encore : Unions sentimentales et d'intérêt.*

D'intérêt... J'avais mis cela parce que j'étais commerçante et qu'il me fallait bien attirer la clientèle. Mais j'étais restée trop sentimentale pour ne pas promettre aussi des mariages de sentiment. Et, le croirait-on ? cet instinct fut heureux autant qu'il m'apparut louable encore aujourd'hui.

Oui, ce furent des unions sentimentales surtout que je pus entreprendre dans mon officine. Et de vrais mariages aussi.

On pourrait croire, n'est-ce pas ? que, dans mes affaires si spéciales, je n'ai rencontré que le vice et, pour le mieux, la lubricité des individus ? On pourrait croire que, dans mon agence, ce n'était qu'un défilé d'aberrations, de mâles excités et de professionnelles tarifiées. Je crois que je n'aurais pas pu tenir, du moins dans le début, un pareil et si répugnant commerce.

Ce qu'il y eut, chez moi, et, je le pense, chez toutes les proxénètes, ce fut le roman du sentiment autant pour le moins que l'histoire naturelle du stupre des sexes.

Que d'aventures ! Que de drames ! Que de sang ! Que de joies aussi. Et surtout, que d'amour !

Oui, d'amour ! J'ai vu durant plus de dix ans toute l'humanité passer devant moi, dans mon sévère petit cabinet de bois noir. C'est cela que je veux conter. Personne ne sait ce que c'est, au fond, qu'une proxénète. Je n'entends pas faire l'apologie de cet état. Je ne me cherche pas d'excuses. Je dis seulement que je me suis efforcée de remplir mes fonctions aussi proprement que je l'ai pu. Je reconnais que c'est difficile.

Mais que ceux qui me liront — encore une fois, qui seront-ils ? — sachent que je valais mieux que mon métier.

Il saura me suffire qu'ils prennent quelque intérêt à ces pages qui leur enseigneront la place de l'amour, parfois glorieux, souvent honteux, dans le monde.

Si, au surplus, ils ont pour ma pauvre personne, un peu d'indulgence et de pitié, je n'aurai pas inutilement écrit ces lignes.

(A suivre.)

BERTHE C...

Les Drames du Baigne

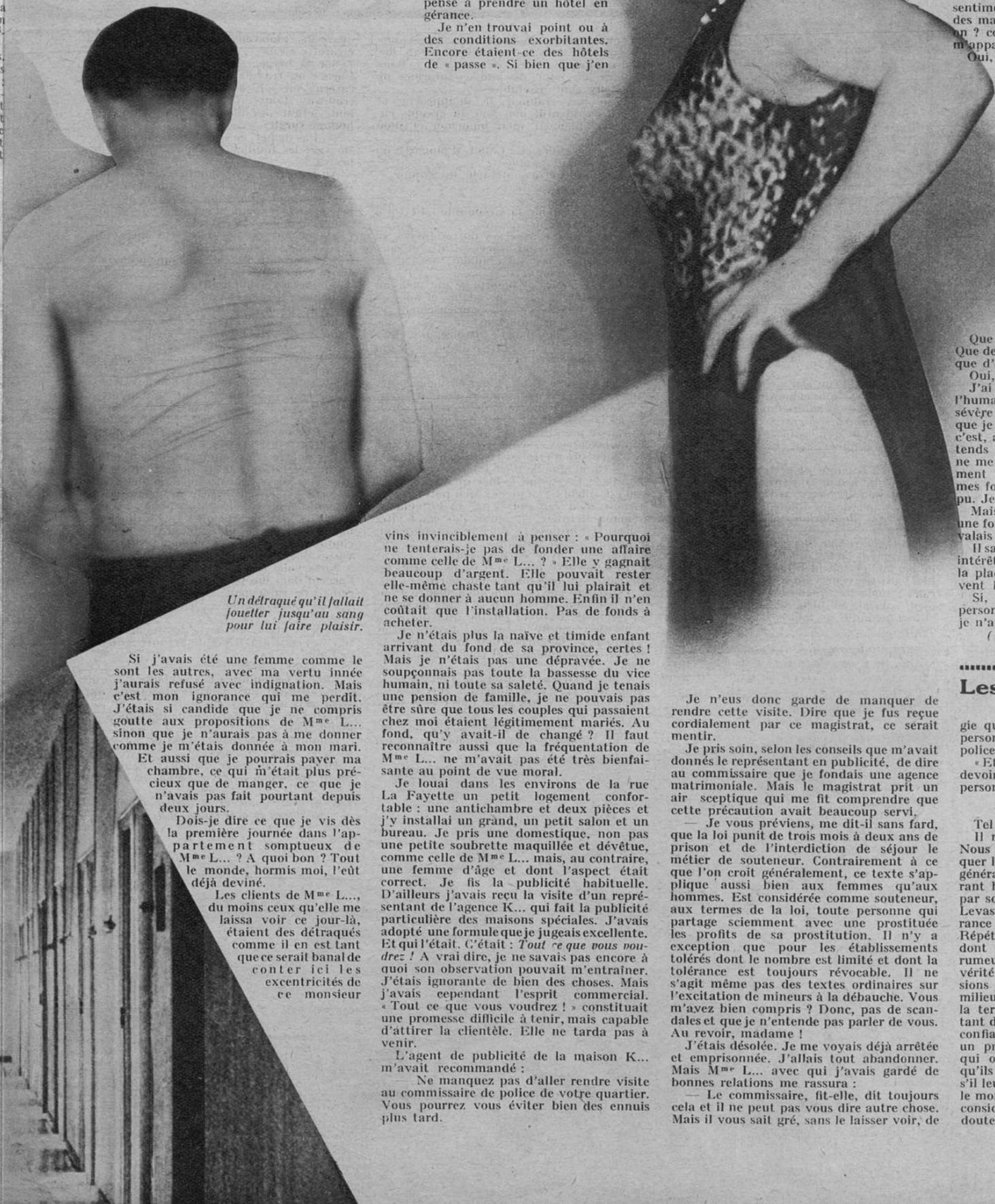
(Suite de la page 5.)

gie qui connaît son métier, n'a besoin de personne pour le faire. Le commissaire de police non plus.

« Et le nouveau gouverneur, homme de devoir et ennemi de toute compromission, personne ne peut l'influencer.

Tel fut le plaidoyer de Jules Levasseur.

Il ne nous appartient pas de conclure. Nous avons, imparialement, laissé s'expliquer les deux parties. Si René Jean passait généralement en Guyane pour un « aspirant honnête homme » qui tenta d'oublier par son travail ses multiples crimes, Jules Levasseur parle avec un sérieux, une assurance qui militent en faveur de sa bonne foi. Répétons-le, le baigne est un grand village dont on a tort, souvent, d'écouter les rumeurs ; là plus que partout ailleurs la vérité est fuyante, indécise, tant les passions se heurtent et se mêlent dans ce milieu infernal. Mais, lorsqu'ils ont retrouvé la terre natale, cette terre qu'ils avaient tant de fois désespéré de revoir, il faut faire confiance à ces hommes. Il existe toujours un préjugé favorable en faveur de ceux qui ont souffert, parce que les misères qu'ils ont subies ont dû les épurer et que, s'il leur arrive de reprendre leur place dans le monde des honnêtes gens, ils doivent, en considérant ce miracle, se dépouiller sans doute de toute haine, de toute rancœur.



Un détraqué qu'il fallait fouetter jusqu'au sang pour lui faire plaisir.

Si j'avais été une femme comme le sont les autres, avec ma vertu innée j'aurais refusé avec indignation. Mais c'est mon ignorance qui me perdit. J'étais si candide que je ne compris goutte aux propositions de M^{me} L... sinon que je n'aurais pas à me donner comme je m'étais donnée à mon mari.

Et aussi que je pourrais payer ma chambre, ce qui m'était plus précieux que de manger, ce que je n'avais pas fait pourtant depuis deux jours.

Dois-je dire ce que je vis dès la première journée dans l'appartement somptueux de M^{me} L... ? A quoi bon ? Tout le monde, hormis moi, l'eût déjà deviné.

Les clients de M^{me} L..., du moins ceux qu'elle me laissa voir ce jour-là, étaient des détraqués comme il en est tant que ce serait banal de conter ici les excentricités de ce monsieur

vins invinciblement à penser : « Pourquoi ne tenterais-je pas de fonder une affaire comme celle de M^{me} L... ? » Elle y gagnait beaucoup d'argent. Elle pouvait rester elle-même chaste tant qu'il lui plairait et ne se donner à aucun homme. Enfin il n'en coûtait que l'installation. Pas de fonds à acheter.

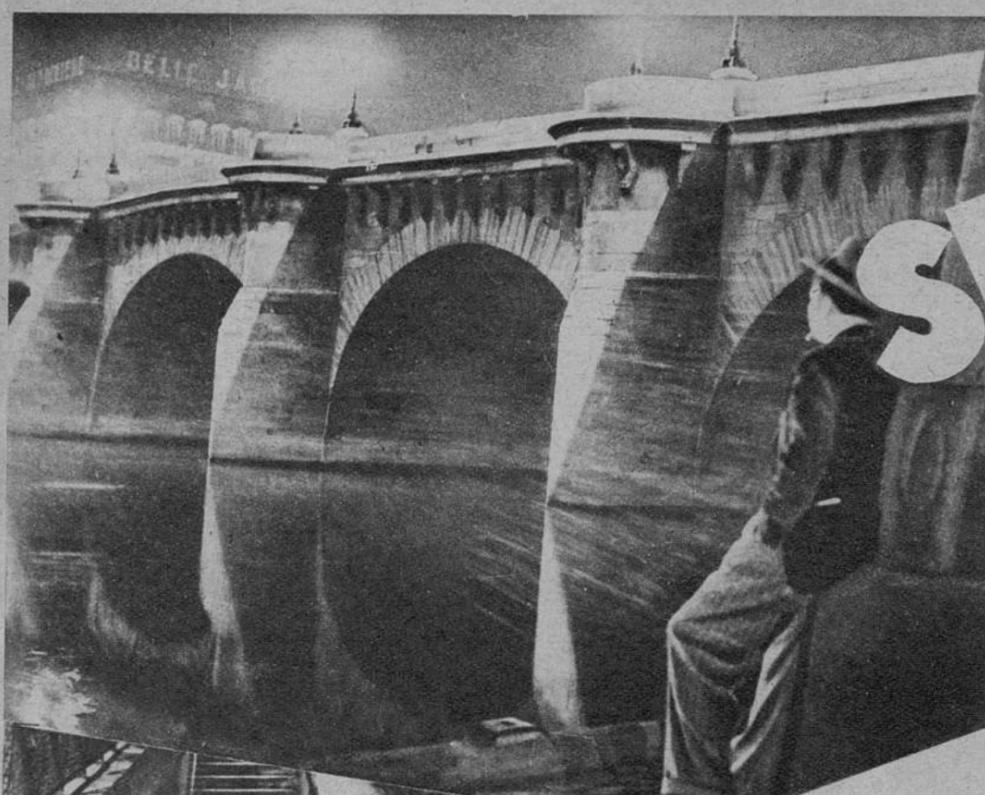
Je n'étais plus la naïve et timide enfant arrivant du fond de sa province, certes ! Mais je n'étais pas une dépravée. Je ne soupçonnais pas toute la bassesse du vice humain, ni toute sa saleté. Quand je tenais une pension de famille, je ne pouvais pas être sûre que tous les couples qui passaient chez moi étaient légitimement mariés. Au fond, qu'y avait-il de changé ? Il faut reconnaître aussi que la fréquentation de M^{me} L... ne m'avait pas été très bienfaisante au point de vue moral.

Je louai dans les environs de la rue La Fayette un petit logement confortable : une antichambre et deux pièces et j'y installai un grand, un petit salon et un bureau. Je pris une domestique, non pas une petite soubrette maquillée et dévêtue, comme celle de M^{me} L... mais, au contraire, une femme d'âge et dont l'aspect était correct. Je fis la publicité habituelle. D'ailleurs j'avais reçu la visite d'un représentant de l'agence K... qui fait la publicité particulière des maisons spéciales. J'avais adopté une formule que je jugeais excellente. Et qui l'était. C'était : *Tout ce que vous voudrez !* A vrai dire, je ne savais pas encore à quoi son observation pouvait m'entraîner. J'étais ignorante de bien des choses. Mais j'avais cependant l'esprit commercial. « Tout ce que vous voudrez ! » constituait une promesse difficile à tenir, mais capable d'attirer la clientèle. Elle ne tarda pas à venir.

L'agent de publicité de la maison K... m'avait recommandé :

— Ne manquez pas d'aller rendre visite au commissaire de police de votre quartier. Vous pourrez vous éviter bien des ennuis plus tard.

SECRETS DES BERGES



Du haut des ponts, le jeu d'artifice des becs de gaz rouges et verts joue sur l'eau.

Sur les berges ensoleillées, des marinières, pénicheurs, débardeurs et camionneurs : les travailleurs ; puis des oisifs : les pêcheurs à la ligne, immobiles, patients et optimistes ; des gosses qui barbotent. La nuit tombée, les clochards qui dorment allongés au soleil se réveillent, les travailleurs vont se coucher, les pêcheurs plient leur attirail.

Quelques amoureux subsistent encore, attirés par la pénombre, qui, à l'abri des piles de briques, se serrent de plus près, se laissant aller au romantisme de l'heure.

C'est la nuit. Du haut du quai, les lampadaires découpent sur la berge d'inquiétants coins d'ombre, des architectures funèbres se profilent sur un fond de lumière et du haut des ponts, le feu d'artifice des becs de gaz rouges et verts joue sur l'eau.

Mirage de l'eau qui s'entoure d'une population tragique et larvaire. L'eau salée est plus dure et son peuple plus bruyant. Ici tout est silence.

Même l'eau qui, le soir, en devenant nocturne, coule plus calme et semble plus perfide.

C'est ce tragique et cette ambiance trop romantique qui un soir me firent descendre les marches de pierre, en tenue adéquate, dans l'espoir de me fondre et de me mêler à l'obscur population qui couche sous les ponts.

S'introduire dans le milieu est une chose relativement facile, nul besoin bien souvent de camoufler son identité, le « mec du milieu » est souvent vain d'une gloriole littéraire ; mais les clochards des quais, race bien spéciale et bien définie, n'aime pas voir l'inconnu se mêler de leurs petites affaires.

Ci-contre : Des ombres solitaires ou nombreuses qui descendent discrètement vers la berge...

Au-dessous : Le vieux taco ressemble davantage à un car funéraire qu'à une auto de policiers.

Tout là-haut, les tours de Notre-Dame s'estompent dans la nuit. Sur la berge, des ombres équivoques déambulent ; dans l'ombre du pont, des masses informes de miséreux sont assemblées.

D'un pas traînant, je m'approche et m'installe bientôt non loin du groupe, causant péniblement mon baluchon et mon litre de rouge.

Des faces dignes de Callot, d'Hogarth ou de Rembrandt m'épiaient.

Bientôt, un être se détache du groupe.

— D'où qu'tu viens ?

— De Lyon.

— Je m'appelle la Grenouille ! Et toi ?

— Le Lyonnais.

La Grenouille, avec ses pattes torses, sa gueule fendue et son aspect grisâtre et sale, fait plutôt penser au crapaud, mais il ne faut vexer personne.

J'offre à boire et bientôt je me mêle au groupe. Me voici presque adapté et adopté. Un seul m'observe plus curieusement et ses questions m'inquiètent.

Je devide une vague histoire, imaginée d'avance sur mes avatars à Lyon et la police que je ne tiendrais pas à rencontrer.

— T'as des papelards en règle ? Bon ! Alors ça pourra coller. T'as l'air démerdard, amène-toi ! J'veux t'causer d'un business.

Nous descendons le long des quais, suivis de la Grenouille et d'un autre acolyte. Je lui laisse prendre le bord de l'eau, un faux mouvement est si vite arrivé, et je ne suis pas bien sûr d'être aussi vite embrigadé.

— On m'appelle P'tit-Louis, avec la Grenouille et l'Azlèque, le mec qu'est avec lui. On est « picots », tu piges ? Mon pote, le gros Ernest, s'est fait poirer par la Fluviale la semaine dernière, y courrait pas assez vite. Alors, si l'business te dit quelque chose, on pourrait bosser ensemble.

J'accepte avec enthousiasme. Les « picots » opèrent à Bercy, parmi les barriques de gros rouge ou de porto.

On repère une barrique bien abritée et on perce le flanc de la pièce. A l'aide de seaux on recueille le divin liquide qu'il ne reste plus qu'à vendre à certains bistrots. Les « piqueurs » ou picots font aussi sauter la bonde d'un tonneau et le vide à l'aide d'une pipe.

Nous accélérons l'allure et dépassons la Halle aux vins, nous dirigeant vers Bercy ; nous opérons ce soir entre Bercy et le pont de Charenton.

Voici Bercy. Le long des berges, les tonneaux entassent leurs silhouettes. Nous

avançons maintenant courbés, muets, la cigarette éteinte.

Sur la berge, en face, les « Moulins de Paris » au travail semblent une immense caserne un soir de fête régimentaire. Le tramway Louvre-Créteil passe en ferrailant, jetant des lueurs ; dans l'ombre un homme surgit.

— Pas de pet, ce soir la Fluviale est partie vers les fouilles de Choisy repérer des bracos.

Au travail ! La Grenouille et P'tit-Louis sont partis chercher les instruments de travail, dissimulés dans une cachette, non loin de là. Ils reviennent chargés de quatre seaux, de pipes et de forets.

— On fait du porto ce soir, me souffle P'tit-Louis, ça se vend mieux.

Il s'accroupit près d'un tonneau et bientôt la vrille entre en travail.

— Passe le seau, n., d. D...

Je passe le seau et un jet rougeâtre jaillit, un seau plein, un deuxième ; P'tit Louis n'aime pas le gâchis ; avec de vieux journaux il rebouche le trou.

— En cas de pétard, balance le seau. Silencieux, nous marchons le long du quai. La Grenouille et l'Azlèque nous ont rejoints. Le guetteur marche devant.

On traverse le pont National désert à cette heure et, par le boulevard Masséna, nous rejoignons une ruelle. P'tit Louis a frappé quelques coups aux rideaux de fer d'un petit bistrot. Nous entrons.

Les quatre seaux sont vivement liquidés au marchand, une brute rougeaude et trapue, aux larges moustaches humides. Il ne le paye pas cher son seau de porto ; nous sommes cinq, nous touchons chacun 60 francs, plus les quelques verres que nous ingurgitons et les deux bouteilles que le cinquième complice a enfouies dans ses vastes poches.

Nous voici repartis, le corps réchauffé et l'argent dans nos poches, vers Notre-Dame, centre de ralliement.

P'tit Louis semble satisfait de l'expédition.

Vers la place Maubert, des lueurs d'hôtels suspects, nids à vermines, antres dignes de Callot.

— Tiens, v'là P'tit-Père !

C'est la Grenouille qui s'exclame à la vue d'un vieillard aux yeux d'alcoolique qui vient vers nous en titubant.

P'tit Père était autrefois le docteur X..., maintenant c'est P'tit-Père.

Combien de déclassés vivent et se terrent sous les arches sombres...

Histoires souvent banales, flème de réagir, ou besoin de vivre caché...

Les « picots » opèrent à Bercy parmi les barriques de gros rouge ou de porto.



Entraînant P'tit-Père, la Grenouille, P'tit-Louis et moi descendons vers le pont des Arts.

Sous l'arche du pont, une rougeur luit dans les ténèbres, un étrange bivouac au-dessus duquel gargotent d'innombrables cuisines.

Dans la pénombre, des groupes, ou des amas de corps endormis.

Bientôt, le vin circule, s'il n'y a pas à manger, il y a toujours à boire, bienheureuse ivresse, plaisir des pauvres hères.

J'entrevois des trocs suspects ou étranges. Le bric-à-brac recèle qui erre à la recherche de trouvailles ou de vols...

A la lueur du feu, la salle de jeu, la passe anglaise y est reine et les malheureux perdent ou gagnent les quelques francs péniblement amassés.

Une autre figure typique, c'est le « book » de la cloche qui vient sous les ponts ramasser les paris, minables paris.

Ce n'est pas ici que règne la Vertu : on y trouve vol, paresse, ivrognerie, jeux et jeux de la chair, tableaux d'horreurs malgré tout attirants...

On y trouve aussi le crime, rare il est vrai, mais silencieux et sinistre.

Ici, pas de « pétards », des « linges », les couteaux, l'eau complice et muette.

Une poussée, un corps est tombé à l'eau, un boudin bourré de sable l'ayant au préalable proprement « suicidé ».

On le retrouvera coincé entre deux péniches, boursoufflé, atroce, ou bien flottant entre deux eaux, si ce n'est accroché à la lointaine écluse.

Un repêchage pour la brigade fluviale...

Sur la Seine glissent les péniches, quelques-unes viennent du Nord, d'Anvers par exemple.

La nuit venue, des ombres s'occupent : contrebande. Que de belles cachettes dans une péniche chargée de sacs de plâtre, de bois de construction ou de charbon.

Qu'il y ait des clochards sous les ponts, rien d'étonnant, on les connaît, tout au moins leurs silhouettes : leurs secrets sont mieux cachés, mais il est des choses plus étonnantes.

C'est le lendemain que P'tit-Louis doit m'emmener vers Billancourt, et l'un de ses amis, Fernand le Braco, car je lui ai avoué que le braconnage me tentait davantage que le travail du pieu, ayant moi-même braconné sur le Rhône...

On va descendre par les quais, tu pourras repérer les bons coins.

Descendons par les quais.

L'institut de France et le pont des Arts.

A leur pied des silhouettes masculines se promènent qui, lorsqu'ils nous croisent, ralentissent le pas, échantent des regards complices.

Bande de salopards, grogne P'tit-Louis, comme si y avait pas assez de grognasses pour s'occuper, c'est y pas malheureux tout de même de voir des cochons pareils !

P'tit Louis est vertueux et les disciples de Corydon n'ont pas son approbation.

Pourtant on voit parfois une auto s'arrêter, un homme élégant descendre.

C'est le coin préféré des prostituées.

Des miséreux sont assemblés.

un bref marchandage et le couple s'éloigne.

Non loin du pont des Arts, il est un infâme bistrot, accueillant et propice...

Il n'y a pas que les amateurs, il y a aussi les voyeurs.

Des autos qui s'arrêtent là-haut, des ombres solitaires ou nombreuses qui descendent discrètement vers la berge, pour se perdre sous l'ombre propice des ponts.

Bientôt nous arrivons à la hauteur de la Concorde. C'est le coin préféré des prostituées. Elles abondent, équivoques, la plupart assez mûres, entre les ponts de la Concorde, Alexandre et de l'Alma.

A notre passage, elles lèvent leurs jupes, montrent sous toutes les faces leurs corps fatigués « Viens, chéri, viens voir ».

Invites grossières ; les bâches propices et les tas de briques sont à deux pas.

Là-haut, à l'angle du pont des Invalides et du Cours la Reine, deux femmes attendent, infatigables, le rare passant.

Dans l'ombre du pont, un rassemblement, deux femmes travaillent au milieu d'un groupe. L'une, dont les dessous sont sombres, est une professionnelle des quais ; mais l'autre en robe élégante, aux dessous sages, d'où vient-elle ?

Un peu plus loin, deux femmes s'occupent d'un bourgeois bimoclé qui semble avoir plus de bonne volonté que de moyens.

Nous marchons d'un bon pas.

Le Trocadéro est dépassé et les travaux de l'Exposition de 1937. Encore un coin où Corydon fait des siennes.

Je viens de faire connaissance avec Fernand le Braco : un petit homme sec et nerveux, mais je ne travaillerai pas avec lui, il s'explique :

— Je regrette, mais j'ai un cousin à moi qui remplace le vieux, claqué d'une pneumonie y a six mois et, comme le business est plutôt tocard, on est bien assez.

J'ai tourné bride et, que P'tit-Louis m'excuse, mais c'est à la brigade fluviale et à leur chef M. Lièvre que je dois de connaître les trafics des bracos.

C'est dans un vaste sous-sol que j'ai connu les hommes de la brigade fluviale, cependant qu'un brigadier me donnait des explications.

Surmontée par des bouées de sauvetage, une flottille de bachots voisine avec un assortiment de filets prohibés et saisis.

Généralement, le braconnier est puni d'une amende qui va de 50 à 200 francs ; en principe, le bateau qui vaut dans les 1 000 à 1 200 francs est rendu. La pêche et les filets sont saisis.

En général, les bracos cherchent à sauver les filets qui valent parfois dans les 4 000 francs, telle cette senne prise dans les fouilles de Choisy : 75 mètres de long, 6 de hauteur. Pour le reste ils préfèrent se soumettre à la contrainte par corps, ça leur coûte moins cher.

Vos braconniers, des gens dangereux ?

— Non, en général, ce ne sont pas des voyous ! Des braconniers, quoi ! de père en fils, ils ont ça dans le sang. En vingt-cinq ans je n'ai jamais saisi de revolver. Ils font tout ce qu'ils peuvent pour ne pas être pris, mais il est rare qu'ils résistent. Ils sont d'ailleurs assez peu et ont les connaît tous ici ; il en existe une centaine environ.

Un marchandage au square du Vert-Galant.

« S'il y a des indicateurs ? Évidemment ! et le plus drôle, entre confrères ; l'un d'entre eux s'aperçoit-il que l'autre possède un outillage plus prohibé et plus perfectionné ? Jalousie et dénonciation. Les moyens de la brigade : une vigie qui fait son petit 15 kilomètres à l'heure, pas trop bruyante, quelques agents cyclistes, une camionnette sur laquelle on charge une motogodille prête à être posée sur l'un des bachots attachés le long de la Seine.

Le travail : les bracos à surveiller à Surresnes, à Port-à-l'Anglais, aux fouilles de Choisy et parfois jusqu'à Saint-Germain.

Les clochards : les vols commis sur les quais, marchandises diverses, et les « picots » spécialisés dans le travail du tonneau, aux alentours de Bercy.

Enfin les sauvetages, les accidents et suicides, la recherche des cadavres, etc...

Le programme est varié.

Le téléphone a vibré.

Du travail.

Un poste de police vient de téléphoner, deux hommes embarquent sur la vedette.

Voici le lieu de l'accident.

Armés de grappins, de « pantières » et d'un outil bizarre : deux roues réunies par une barre de fer où pendent cinq crochets, les hommes drainent l'eau mouvante.

Vingt fois la massive silhouette des agents se penche sur le miroir trouble du fleuve.

Enfin quelque chose s'accroche et apparaît une chose atroce qui est le noyé.

Trop tard pour le ramener.

En 1930 sur 43 personnes : 25 suicidés et 18 accidents, 12 de sauvées. En 1931 sur 45 (32 suicidés et 13 accidents), 15 personnes sauvées, 25 cadavres repêchés.

Ils m'ont dit : « Vous voulez chasser le braconnier ? Alors demain soir, 9 heures, au dock flottant du quai des Orfèvres ».

Ils sont cinq gaillards solides, vêtus de cuir, une camionnette aux vitres tremblotantes.

Tour à tour, défilent derrière les vitres de l'archaïque voiture, les lumières des ponts, l'île des Cygnes, les usines Citroën, les cubes sombres troués de lumières des maisons neuves.

Le vieux tacot ressemble davantage à un car funéraire qu'à une auto de policiers.

J'en fais la remarque.

— Les bracos nous appellent « La Maison de Borniol », me répond une voix goguenarde.

Nous devançant, deux bourgeois cyclistes explorent les berges et viennent rendre compte de leur mission.

Rien à signaler.

On continue vers Saint-Denis. On stoppe : nous nous trouvons vers la pointe de l'île.

On se planque à l'abri. A force de fixer l'eau noirâtre et mouvante, on croit voir ce que l'on cherche, mais il n'y a rien, sinon un tourbillon plus violent que les autres.

Un cycliste est revenu :

— Je crois qu'on va faire un beau coup de filet.

Dans la bouche du policier la formule est drôle.

Un bateau est repéré en aval de l'île.

On descend de la « voiture à de Borniol » la motogodille.

La chasse va commencer. Le bachot laboure l'eau violemment.

Au milieu du fleuve les bracos nous ont entendus, mais ils n'ont que des rames, la chasse est vite terminée ; les bateaux se sont rejoints, le brigadier, au risque de faire chavirer la barque instable, a sauté.

Les deux bracos avouent « être faits » et il n'y a pas lutte.

On les conduit au poste d'Issy-les-Moulineaux, vérification d'identité, rapports, paperasses...

La voiture rapporte 50 kilogrammes de friture argentée pour l'Hôtel-Dieu.

Le lendemain, la vedette viendra chercher le bateau en remorque pour l'amener quai des Tourelles. Et, dans quelques temps, il n'y aura plus qu'à recommencer.

Le vieux fleuve parisien continue sa route vers Rouen.

La berge s'éveille au travail et béats les clochards vont s'allonger le ventre au soleil, les petits cafés des quais rouvrent leurs persiennes.

L'eau a terminé sa chanson équivoque et redevient discrète.

R.-G.-A. GRUN.

PROCHAINEMENT :

JOURS SANS GLOIRE

Notes d'un ancien de la Sûreté.

L'eau qui, le soir, en devenant noirâtre, coule plus calme et semble plus perfide...

Double crime à Caen

CAEN

(De notre envoyé spécial.)

On ne parlait à Caen que du coup de théâtre qui avait éclaté aux Assises de Rouen et de la stupéfiante arrestation de l'ancien brigadier de gendarmerie Montigny lorsque, brusquement, une simple question vint momentanément détourner l'attention publique :

— Que sont devenus les époux Rousselle ?

Cette question fut posée pour la première fois dans la matinée du mercredi 23 octobre, par les voisins qui constatèrent que le rideau de fer du magasin d'horlogerie-bijouterie-armurerie tenu par M. et M^{me} Rousselle, 131, rue Saint-Pierre, restait hermétiquement fermé.

Auguste-Pierre Rousselle avait soixante-quatre ans. Sa femme était de deux ans plus âgée. Il y avait bien longtemps qu'ils étaient devenus les propriétaires de ce magasin bien connu des Caennais et surtout des étudiants qui savaient y trouver quelque argent prêt sur un bijou, les jours où leurs escarcelles étaient littéralement plates.

Les époux Rousselle n'usaient d'ailleurs pas de taux usuraires et leur réputation était fort bonne.

— Ils rendent parfois bien service, disait-on d'eux.

C'était, au surplus, des gens d'ordre, fort méticuleux et qu'on n'avait jamais rien vu changer à des habitudes prises assurément depuis plusieurs lustres.

Aussi les volets qui restèrent obstinément clos le 23 octobre étonnèrent d'abord, puis ne tardèrent pas à inquiéter les commerçants du voisinage.

— Certainement, il leur est arrivé quelque chose, émit l'épicière. Ils doivent être malades.

— A moins qu'on les ait assassinés !
Averti, M. Doucet, commissaire de police du 2^e arrondissement se rendit au domicile des époux Rousselle, situé derrière la bijouterie, et y pénétra. Mais rien d'anormal n'apparaissait à première vue ; aucun désordre ne régnait dans les pièces ni dans la bijouterie.

Il semblait donc probable que M. et M^{me} Rousselle s'étaient absentes soudain, appelés peut-être auprès d'un parent malade, sans avoir eu le temps d'avertir quel qu'un de leur départ.

On attendit leur retour ou des nouvelles, mais les jours succédèrent aux jours et personne ne reçut le moindre signe de vie des deux vieillards. Que signifiait donc cet étrange silence ?

La fille des bijoutiers, installée à Marseille, pas plus que leurs neveux qui demeurent près de Caen, ne purent fournir le moindre renseignement au sujet de la disparition de leurs parents. En tout cas, ils n'avaient pas eu le plaisir de les voir depuis bien longtemps...

C'est après avoir recueilli ces déclarations que les policiers caennais, placés sous la direction de l'habile commissaire central, M. Cals, envisagèrent l'hypothèse d'un crime.

Et c'est dans ce sens qu'ils dirigèrent leurs recherches.

Jamais, je crois, je n'ai vu un faisceau de présomptions se former aussi rapidement autour d'un homme soupçonné pour devenir, tout de suite après, un véritable monceau de preuves : et jamais je n'ai vu un homme soupçonné se défendre avec tant d'acharnement, de puerilité aussi.

Devant l'évidence même de son double forfait, il répétait inlassablement :

— Ce n'est pas moi. Je n'y suis pour rien. Vraiment, à ce moment, André Martin me faisait pitié tant son entêtement était ridicule. D'autres, moins patients, auraient eu envie de le gifler.

André Martin ?

C'est sur lui que l'enquête s'était immédiatement dirigée, l'assassinat admis. En effet, un cafetier de Caen, M. Marie, avait vu chez lui, le mardi 22 octobre, vers 20 h. 30 les deux bijoutiers en compagnie d'André Martin.

Mais voyons d'abord le personnage. André Martin a vingt-neuf ans. Il est en même temps représentant en chaussures et entraîneur-élèveur de chevaux de trot à Saint-Contest où il demeure avec sa femme,

depuis deux ans, dans une coquette propriété baptisée le « Château-Blanc ». C'est, selon ceux qui l'ont approché, un mauvais époux, un être léger et dépensier, doublé d'un hypocrite et d'un menteur.

Or, c'est un de ses mensonges qui le perd de la façon suivante.

Le brigadier chef de la Sûreté Morin, ayant recueilli le témoignage du cafetier Marie, voulut obtenir du jeune entraîneur quelques renseignements pouvant guider l'enquête. L'ayant rencontré dans un établissement de l'allée des Alliés, il le pria de le suivre jusqu'au commissariat central et d'y faire sa déposition. C'est là que Martin jura sa plus mauvaise carte :

— Pardon, dit-il, ce n'est pas le mardi 22, mais bien le lundi 21 que j'ai bu avec M. Rousselle.

— M. Marie affirme que c'est le 22.

— M. Marie se trompe, voilà tout !

Mais M. Marie avait justement une preuve de la véracité de ses dires, preuve qu'on ne pouvait mettre en doute. Pourquoi donc André Martin voulait-il ne pas avoir vu le bijoutier le 22 octobre, alors qu'aucun soupçon ne pesait sur lui ?

Aussitôt, c'était logique, on le soupçonna. Fouillé, il fut trouvé sur lui une somme de 12 499 francs dont douze billets de mille francs pliés comme avait l'habitude de les plier le bijoutier disparu — c'est un ancien employé de celui-ci qui l'affirma !

Puis, interrogé sur l'emploi de son temps, le mardi 22 octobre au soir, le jeune homme



La maison de Martin.

donna des précisions qui furent en partie démenties par sa femme, qu'on avait été chercher à Saint-Contest et qu'on questionnait en même temps que lui dans une autre pièce du commissariat central.

Enfin un coiffeur, voisin des époux Rousselle, vint déclarer que, le mercredi 23 octobre, l'entraîneur-élèveur qui se trouvait chez lui, en train de se faire couper les cheveux, avait demandé pourquoi la bijouterie était fermée. Cette curiosité n'était-elle pas motivée par le désir d'éloigner toute suspicion à son égard ?

Décidément, le cercle se resserrait autour d'André Martin qui continuait à affirmer : — Ce n'est pas moi, je n'y suis pour rien.

La deuxième partie de l'enquête — qui eut trois phases très distinctes — se déroula le samedi 2 novembre dans l'après-midi, lorsque M. Guimbélot, juge d'instruction, M. Lagillier, substitut du procureur de la République, M. Cals et ses collaborateurs partirent en automobile pour le « Château-Blanc » où les attendait André Martin, menottes aux mains et surveillé par le commissaire Vallecalle.

On devait avoir presque immédiatement la preuve du manque d'intelligence de l'entraîneur. En effet, la perquisition était à peine commencée que les enquêteurs découvraient dans le bureau de Martin, cachés sous un tas de vieux papiers, des bijoux, des pièces d'orfèvrerie et des armes, revolvers et fusils de chasse volés chez les époux Rousselle !

Rieux, dans une mallette, on trouva le portefeuille du bijoutier, sa montre per-

sonnelle, ses lunettes et les clefs du magasin de la rue Saint-Pierre. Et le testament de M. Rousselle était placé dans le livre de dépenses d'André Martin !

Celui-ci, devant des preuves si accablantes de sa culpabilité, allait-il s'effondrer comme nous en eûmes tous l'impression, à ce moment ? Mais non.

Il sembla réfléchir un instant, haussa les épaules et murmura, tourné vers M. Cals : — C'est vous qui avez apporté tout cela ici pour me perdre. C'est une machination. Moi, je n'y suis pour rien.

Mais déjà les recherches avaient reprises, d'autres recherches maintenant. Tandis que le juge d'instruction tentait vainement d'arracher à l'entraîneur une parole d'aveu, les policiers, aidés de paysans, fouillaient le jardin et les massifs à coups de fourche et de bêche, pour y trouver les cadavres des victimes.

Seulement, la nuit était tombée et la lueur des phares des voitures entrées dans la propriété n'était pas suffisante pour permettre aux enquêteurs de procéder à des investigations minutieuses. On allait à tâtons, presque à l'aveuglette, et bientôt il apparut que la décision la plus sage était de remettre les fouilles au lendemain.

La troisième partie de l'enquête commença par l'interrogatoire du jeune René Debled, qui était domestique chez les époux Martin, le 22 octobre, mais qui, deux jours plus tard, avait été se placer chez son oncle, à Plumetot.

Très vite on comprit que la déposition du petit domestique présentait une importance capitale :

— Voilà, dit-il en commençant son récit, le samedi 19, M. Martin m'a ordonné d'enlever tout le terreau qui se trouvait dans un châssis situé au fond du jardin, en bordure du mur. Il voulait, m'a-t-il dit, en refaire la couche.

Ce premier travail terminé, il s'est mis lui-même à la besogne, creusant la terre du châssis à une profondeur de 70 centimètres environ mettant ce qu'il enlevait à côté du trou. On aurait dit une tombe toute prête, dans un cimetière.

Le dimanche matin, alors que les autres dimanches j'allais voir ma mère et mes frères à Robehomme, il me demanda de rester. Tu bêcheras les échalotes, me dit-il, et je te donnerai ton jour de congé mardi. Tu partiras vers 4 heures et tu reviendras le lendemain matin de bonne heure.

Tout l'après-midi, j'ai travaillé aux échalotes et, dans la soirée, j'ai demandé au patron de me donner la clef de la cuisine pour pouvoir rentrer la nuit, car je voulais aller au bal. Mais il se fâcha et me dit qu'il allait mettre une annonce dans le journal pour trouver un autre domestique.

Le lundi, j'ai travaillé comme d'habitude et, le lendemain, ainsi qu'il était convenu, je suis parti à Robehomme, voir ma mère. Je suis revenu au « Château-Blanc » le mercredi matin, à 8 heures. M. Martin était déjà parti à Caen en auto.

Il est d'ailleurs revenu quelques instants après et a sorti de sa voiture trois sacs de ciment qu'il a étendus dans le fond du châssis, là où je l'avais vu creuser, mais il ne m'a pas demandé de l'aider ni à transporter les sacs, ni à les renverser.

Dans l'après-midi, il remit toute la terre enlevée quatre jours auparavant.

C'est tout ce que je sais, car le lendemain, mécontent de la façon dont mon patron me traitait, je suis parti à Robehomme avant que d'aller chercher du travail chez mon oncle à Plumetot.

Grâce au récit du jeune Debled, les enquêteurs venaient d'apprendre successivement :

1^o L'emplacement des deux cadavres ;
2^o Que le double crime avait été longuement prémédité.

Cependant, de la cuisine où il se trouvait, André Martin avait entendu les magistrats, qui revenaient vers la maison, parler du châssis. Aussitôt, il blêmit et demanda à s'entretenir avec le juge d'instruction en présence de sa femme.

Alors, à mi-voix, il confessa :

— Oui, c'est là qu'ils sont. Je les y ai mis, mais ce n'est pas moi qui les ai tués.

Sa malheureuse femme fondit en larmes et s'écria :

— Oh ! oh ! Tu as fait cela, toi, toi ?...

— Non, répondit-il, je le jure, je n'ai pas tué.

Et il se mit à raconter l'étrange histoire que voici :

Le mardi 22 octobre, vers 19 heures, en passant rue Saint-Pierre, je vis devant la porte du magasin des époux Rousselle, un courtier en bijoux que je connais sous le nom de M. Henry, mais qu'on a surnommé « Poil-de-Carotte ». Il paraissait en colère et, lorsque je suis entré dans la boutique, j'ai vu qu'il se querellait avec le bijoutier, au sujet d'un règlement de comptes. Henry avait vendu des diamants pour le compte de son interlocuteur, mais ne pouvait lui en payer le montant, étant très gêné momentanément.

Pour apaiser tout le monde, je proposai d'aller prendre l'apéritif quelque part avec ma voiture, mais je demandai à mes invités de venir auparavant avec moi jusqu'à Saint-Contest, car je venais de me souvenir que j'avais oublié de donner à man-

La lugubre cachette où furent trouvés les cadavres. (Rap.)



Les époux Rousselle.

ger à mes chevaux. Ce fut accepté. En arrivant ici, je laissai Henry et les Rousselle dans la cuisine et me rendis aux écuries.

Lorsque je revins, ce fut pour voir le bijoutier porter des coups de poing au courtier qui, après avoir chancelé, prit une hachette et en frappa le vieillard. M^{me} Rousselle, accourue au secours de son mari, fut à son tour abattue. Puis Henry s'acharna sur les deux corps, frappant à tort et à travers.

— Que va-t-on devenir ? me demanda alors Henry en me voyant arriver.

Je n'avais pas osé intervenir et étais complètement affolé. Henry me proposa d'enterrer les deux corps. L'un après l'autre, on les transporta jusqu'au châssis, moi les tenant par les pieds, Henry leur soulevant la tête avec une corde passée autour.

Après, on lava la cuisine pleine de sang.

Puis Henry me demanda de le conduire jusqu'à la bijouterie et, lorsqu'il en ressortit, il était porteur d'un volumineux paquet enveloppé dans une toile d'emballage ; ensuite, il me pria de l'emmener jusqu'à la gare pour prendre le train de 23 heures sur Paris. Et il partit, après m'avoir remis le paquet en me disant qu'il me serait plus facile d'écouler les bijoux.

Il ne m'a pas dit quand je le reverrais. Enfin, j'allai retrouver ma femme dans la brasserie caennaise où elle m'avait attendu toute la soirée.

Pendant qu'André Martin faisait ce récit qui, on peut le constater facilement, ne tenait pas debout, les deux cadavres étaient exhumés. Ils étaient atrocement défigurés.

Le spectacle était épouvantable.

Si épouvantable qu'il fallut tourner de force la tête de l'assassin vers ses victimes pour les lui faire regarder cependant que le juge d'instruction insistait encore :

— Allons, Martin, c'est vous qui avez fait cela, avouez donc !

Je vous ai dit ce qui s'est passé, répliqua le jeune homme. Je ne peux rien ajouter d'autre.

Et, en effet, à partir de ce moment, il ne se départit plus d'un silence obstiné.

Il fit preuve pourtant de meilleure volonté, le soir même, lorsqu'on le mit en présence de sa pauvre femme qui avait bien risqué d'être inculpée de complicité si la preuve n'avait pas été faite que l'assassin s'était, au contraire, débarrassé d'elle pendant toute la soirée tragique en l'envoyant l'attendre dans une brasserie de Caen.

Devant celle qui avait été la compagne des bons et des mauvais jours, André Martin avoua.

Par à-coups.

D'abord, il expliqua qu'il avait aidé à tuer, en tenant M^{me} Rousselle pendant que son complice abattait le mari.

Puis il se reprit et reconnut qu'il avait tué lui-même la sexagénaire pendant qu'elle se penchait sur le cadavre de son mari.

Mais celui-ci affirma-t-il, a été tué par « Poil-de-Carotte ».

Avant fait ces aveux, l'entraîneur fut écroué à la maison d'arrêt de Caen.

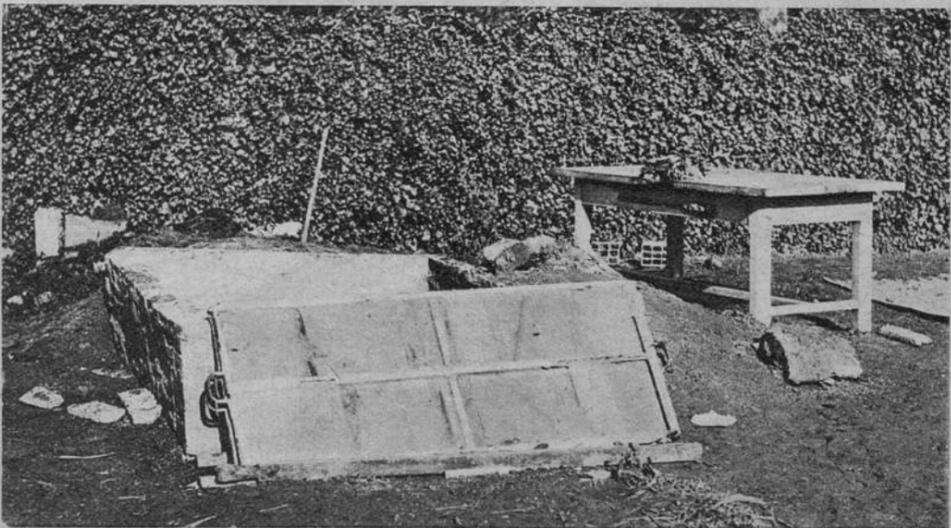
Et, maintenant que l'enquête est à peu près terminée, en ce qui concerne André Martin tout au moins, on peut se demander si est réelle l'existence de cet Henry, dit « Poil-de-Carotte ».

D'un côté, il est difficile d'admettre qu'un homme d'une force moyenne comme Martin ait pu venir à bout, tout seul, de deux personnes même âgées. Le transport des corps aurait présenté également une grande difficulté.

Mais, d'autre part, comment admettre que Martin, s'il avait un complice, ait pu accumuler tant de maladrances qui devaient, sans aucun doute, le faire démasquer ?

Ou alors, s'il y a un complice, l'instigateur du crime est bien Martin et il faut plutôt chercher l'aide dans son entourage immédiat, parmi les jeunes débâchés, fils de famille ou autres, qu'il avait coutume de fréquenter.

GÉO GUASCO.





Les Gangsters de Paris

HAND UP !... Feu à volonté !... Fusillades... Morts et blessés !... Autos criblées de balles quidémarrèrent à cent à l'heure !... Des hurlements dans la nuit : « Au secours ! A l'assassin !... » Des agents qui doivent défendre leur vie à coups de revolver !...

Voilà New-York à Paris ! Voici des gangsters comme à Chicago, comme à Brooklyn, à Harlem et dans le « Broux »... Signe des temps. La pègre, elle aussi, meurt de faim et sort de son terrier et n'y a-t-il pas grand avantage désormais à faire la contrebande de certains produits qui supportent de tels droits de douanes



M^{me} Mazoux, la femme du garagiste, principal témoin, attendant d'être interrogée par la police judiciaire. (Rap.)

qu'ils peuvent être considérés comme produits prohibés ?

Dans un sens, l'ère des « bootleggers » est ouverte pour la France !...

L'attaque du poste de la rue Hittorf et la tragique aventure survenue au garagiste Majoux sont des exploits dignes des films américains, encore qu'avec un peu de mémoire nous nous rappellerions que les « Yankees » n'ont pas le triste honneur de la primeur dans ce genre de faits divers. Si la bande Bonnot, de célèbre mémoire, a fait couler beaucoup d'encre, elle a fait couler aussi beaucoup de sang !...

Une question se pose, d'ailleurs, dès aujourd'hui. Toute la police est sur pied pour mettre un terme aux exploits de la bande. D'ici qu'elle atteigne ce but, allons-nous assister à de nouvelles et sanglantes batailles ?

Comment les gangsters se défendront-ils ?

Peut-on réellement espérer qu'en appréhendant Raymonde Barbier, l'amazone platinée, on appréhenderait l'un des chefs de la bande ?

Cette mystérieuse femme est-elle à la tête de l'organisation ? Si oui, un grand pas est déjà fait, bien qu'elle semble avoir des lieutenants qui n'ont pas froid aux yeux.

Que contenait donc et que représentait donc de si précieux le cabriolet à bord duquel elle se trouvait en compagnie de Langlois, pour que, de vive force, ses comparses aient ainsi tenté de le reprendre ?

A ce sujet, un problème angoissant n'est pas encore résolu.

Salvatico, qui essaya de faire démarrer la voiture devant le poste de police et de le soustraire à la garde des agents et qui devait mourir des blessures reçues au cours de la lutte avec les représentants de l'ordre, faisait-il oui ou non partie de la bande ?

Nous savons que les circonstances sont contre lui, nous savons que certains de ses amis et de ses parents accordent qu'il pouvait parfaitement s'être affilié à cette organisation de bandits et qu'ils ajoutent même que sa fin tragique ne les étonne pas ; mais, par contre, n'est-il pas un témoin qui jure de son innocence ?

Salvatico, qui était en chômage et qui depuis peu de temps avait trouvé un emploi de mécanicien dans un garage de la rue Marc-Séguin, aurait, aux dires de son patron, suivi en toute confiance les gangsters de la limousine noire qui se seraient présentés au garage en disant :

— Nous avons une auto en panne pas loin d'ici... Pouvez-vous venir pour nous aider à la dépanner ?...

Et c'est ainsi qu'en toute bonne foi Salvatico serait arrivé rue Hittorf, serait monté à bord du fameux cabriolet et aurait trouvé absolument normal que la limousine noire le poussât par derrière afin de l'aider à démarrer.

Dans ce cas, Salvatico serait une innocente victime, et le cynisme, le machiavélisme des plans, la froide cruauté de leurs procédés feraient des nouveaux gangsters parisiens les assassins les plus vils qu'on puisse souhaiter.

Malheureusement, pourquoi, dans ces conditions, Salvatico aurait-il assené un coup de clé anglaise sur la tête de l'agent qui venait de sauter sur le marchepied du cabriolet ?

A l'heure qu'il est, nous ne sommes qu'au début de cette terrible affaire. Il n'est qu'à voir la fièvre qui règne quai des Orfèvres pour s'en convaincre.

Tout cet émoi n'est pas uniquement provoqué par les sanglants incidents de l'autre nuit. Non. La vérité est que, grâce à ces incidents, la police espère avoir découvert et mis à jour quelques rouages d'une organisation de banditisme comme on en a rarement vu en France.

Un inspecteur ne nous confiait-il pas : — Quatre-vingt-dix pour cent des vols de voitures qui se commettent à Paris sont signés de la même griffe... Un jour, on pourra peut-être mettre tous ces vols sur le compte de la bande.

Vols d'autos, contrebande, trafics de toutes sortes, attaques à main armée semblent avoir été l'objet de l'activité incessante de cette dangereuse organisation.

Ce n'est même pas le premier chapitre de l'aventure que nous venons de vivre, c'est à peine le préambule.

A quand du nouveau ? A demain ? Dans huit jours ? Dans un mois ? Il va sans dire que les gangsters, pour l'heure, sont sur leurs gardes.

Batchaco, l'amant de la blonde amazone, est un bandit qu'il ne sera pas aisé de prendre.

BERNARD LAUZAC.



Maximilien Langlois, le conducteur de l'auto. (Rap.)

La Brigade amoureuse

THURY-HARCOURT. (De notre envoyé spécial.)

La « brigade amoureuse ! » Ah ! le joli titre ! Ah ! le joli surnom ! S'il n'y avait pas à la clé de cette plaisante comédie un sombre drame et la mort mystérieuse d'une malheureuse femme, la « brigade amoureuse » fournirait la matière à un bouquin qu'un Courteline aurait tressé de gaULOISE façon !

Il n'empêche que, dans les rues et les auberges de Thury-Harcourt, on n'entend que fredonner avec des airs goguenards deux chansons bien d'actualité :

*Quand un gendarme rie
Dans la gendarmerie
Tous les gendarmes rient,
etc...*

*Ne croyez pas qu'ils gendarmes
Soient toujours des gens sérieux
Mais non, mais non, mais non, mes dames,
etc...*

Ah, dame ! pour être gaie, elle était gaie, la brigade de Thury-Harcourt, avant le drame du 16 mars dernier.

Le brigadier chef en tête, le beau Montigny, et son sous-ordre, le simple gendarme Lepareur, se faisaient particulièrement remarquer par leur gaillarde humeur. Depuis, un cadavre a mis un terme à la folle aventure et la brigade de Thury expurgée de ses éléments troubles est devenue une brigade modèle.

Tâchons de créer l'ambiance.

Tout d'abord imaginez un coin ravissant. Thury est niché dans ce qu'il est convenu d'appeler la Suisse Normande, c'est-à-dire la partie la plus pittoresque, la plus verte de la déjà si verte et si pittoresque Normandie.

Thury, sur les bords de l'Orne, est un gros bourg planté à quelques kilomètres au sud de Caen. La grande rue, avec ses coquettes maisons aux fenêtres garnies de géraniums aux teintes vives, se dresse tout au long de la grande route de Caen à Laval.

Les cafés, les auberges sont d'abord accueillants. L'ombre y est fraîche et le cidre aussi.

Au surplus les filles de Thury sont filles bien plantées, bien poussées et dont les rires éclatent sans vergogne.

Je connais bien la région pour avoir passé plusieurs vacances non loin de là, au Moulin du Vey, chez la bonne mère Legoux. C'est également un coin charmant où le dimanche on vient faire d'amoureuses promenades sur l'Orne... et je me souviens, il y a un an ou deux, de deux ou trois gendarmes de Thury qui, au cours de leurs tournées, venaient boire le coup au Vey...

Ils étaient jeunes et solidement balancés, rasés de frais, bien sanglés dans leurs beaux uniformes bleus, tout reluisants des ceinturons et baudriers superbement astiqués. C'étaient là les jolis coeurs de Thury !

Il ne convenait pas de leur résister d'ailleurs, et, au lieu de courir les braconniers dans les champs, ils couraient les filles derrière les meules de foin.

Non, il ne convenait pas de leur résister, une garde-barrière le sait bien qui, pour avoir défendu sa vertu à coups de sabot, s'est vue infliger trois mois de prison pour coups et blessures à un représentant de l'ordre.

Arrivons en au 16 mars dernier. Alors le gendarme Lepareur était en puissance de maîtresse. Elle était jolie, vingt-neuf ans au plus. Elle était couturière, la gentille Emilienne Hersent et on la surnommait « Minette ».

Minette, imprudemment, disait à qui voulait l'entendre : — Bientôt je serai la femme d'un gendarme !...

C'était là une phrase bien malheureuse lorsqu'on sait quels sont les événements qui vont suivre.

Quant à l'ex-brigadier chef Montigny, il était d'autre part en puissance d'au moins deux maîtresses, sans compter ses succès passagers, simples peccadilles d'une heure !

Minette, également, lui accordait ses faveurs et enfin M^{me} Lepareur elle-même n'avait su résister à ses charmes.

Cette intimité extra et intra-conjugale, pourrait-on dire, n'était nullement un obstacle dans les rapports cordiaux qu'entretenaient les deux pandores !...

Tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes lorsque survint le drame. Le matin du 17 mars, le bruit se répandit dans le gros bourg que M^{me} Lepareur était morte empoisonnée.

C'en était fait désormais des joyeuses parties. Le glas avait sonné pour elles. La police et la justice se mêlèrent de l'affaire... mais l'enquête ne fut pas aisée !..

La discipline qui, comme on le sait, est la force des armées régnait quand même et

malgré tout à la brigade de Thury. Elle y régnait même de façon parfaite.

Lorsque les enquêteurs frappèrent à la porte de la gendarmerie et réclamèrent quelques explications sur le troublant décès de la femme de Lepareur, tous les gendarmes comme un seul homme répondirent : — C'est un suicide ! Elle s'est tuée !...

On ne sortit pas un mot de plus de la bouche de ces disciplinés témoins.

Au fait, les magistrats instructeurs n'avaient pas à mettre en doute les dires de gens d'ordinaire aussi sérieux... Ils allaient repartir lorsqu'ils reçurent une lettre anonyme !...

« Perquisitionnez donc chez Emilienne Hersent », avait-on écrit en toutes lettres.

La chose fut faite sur l'heure, le résultat fut inespéré.

Le pot aux roses était dévoilé.

Emilienne Hersent et Lepareur furent arrêtés et inculpés de meurtre.

Les deux meurtriers, pour leur défense, déclarèrent seulement :

La femme Lepareur ne voulait plus d'enfant, elle allait être à nouveau mère et c'est avec son accord et celui de son mari que la femme Hersent lui fit absorber une drogue abortive à base de strychnine... La dose devait être trop forte et la malheureuse mourut.

Le Parquet jugea alors l'explication suffisante et ne tint aucun cas des rumeurs qui couraient déjà sur la conduite de Montigny... et cependant une lettre de ce dernier à Minette, lettre découverte chez Minette, prouvait déjà que l'affaire était plus complexe qu'elle n'en avait l'air.

Rien n'y fit et, comme on le sait, samedi dernier Lepareur et Minette comparaisaient devant les jurés du Calvados, à Caen. Ce fut le coup de théâtre !

Si MM. les magistrats instructeurs n'y avaient vu que du feu dans le meurtre de Thury, par contre un juré prouva qu'il n'était pas si difficile que cela de savoir la vérité, à preuve qu'il la savait bien, lui, la vérité et il ne se gêna pas pour poser à Montigny, lorsqu'il vint à la barre des témoins, de telles questions que l'arrestation de ce dernier s'ensuivit.

Sur le moment, Lepareur se décida également à parler, ou du moins remit-il entre les mains du président du tribunal une lettre qu'il gardait depuis longtemps et qui renfermait de terribles précisions accusatrices.

Désormais, Montigny a rejoint Lepareur et Minette en prison. Que s'était-il réellement passé la nuit du 16 mars ?

La thèse la plus vraisemblable est la suivante :

M^{me} Lepareur va avoir un enfant. Qui est le père ? Montigny ou Lepareur ? Embarras général.

Une discussion doit éclater entre Montigny et Lepareur.

Il vient alors à l'esprit des deux hommes que le moyen le plus simple est de faire disparaître l'enfant.

Minette intervient alors et propose d'employer une drogue qu'elle dit être inoffensive.

M^{me} Lepareur est, elle-même, mise au courant de ce qui a été décidé. Elle accepte l'épreuve.

Dans la nuit du 16 mars, l'opération est tentée... Malheureusement, la dose est trop forte et la pauvre femme meurt !

La question à savoir est de déterminer si Minette qui se vantait si gentiment de « devenir bientôt la femme d'un gendarme » n'a pas intentionnellement fait absorber une dose mortelle ?

PHILIPPE ARTOIS.

PROCHAINEMENT :
Police-Magazine
PUBLIERA UNE SÉRIE D'ARTICLES
SENSATIONNELS

**ROIS
POUR GOGOS**

PAR
Henry COSSIRA
RÉVÉLATIONS INÉDITES
SUR LES FAUX SOUVERAINS

A HUIS CLOS

- Causes salées -

Premier prix de plastique.

Le Tout-X...-sur-Garonne assistait à l'audience du tribunal ce jour-là.

Qui jugeait-on ? Le plus beau gosse de la cité, Jean-Marie Z..., un charmant garçon de vingt-cinq ans, coqueluche des jeunes demoiselles de la ville, et de surcroît amant de cœur de trois ou quatre personnes mûres dont l'incognito sera respectueusement observé au cours des débats.

Ceux-ci sont ouverts par l'interrogatoire dudit Z..., inculpé de violences, outrage à la pudeur, bris de clôture et tapage nocturne :

— Quel métier exercez-vous ? demande le président, sévère.

Jean-Marie balbutie :

— Je fais du sport...

— Ah ! lequel ?

— Mon Dieu, c'est un sport un peu spécial... Dans les villes d'eau, je prends part aux concours de plastique masculine. En 1932, j'ai obtenu un premier prix à Perros-Guirec et, en 1933, je fus proclamé hors concours à Cayeux-sur-Mer.

— C'est en somme ce que l'on pourrait appeler du sport passif, observe le président avec un rien d'ironie... Mais, venons-en aux faits.

— Ces faits, Z..., possesseur de pectoraux puissants, de cuisses faites au moule et de mollets bien galbés, les explique avec une gêne visible :

— J'étais allé rendre visite, ce soir-là, raconte-t-il d'une voix hésitante, à une dame de mes amis. Je n'ai pas besoin de dire son nom, puisqu'elle est hors de cause, et je pense que la galanterie du tribunal...

— Le tribunal n'est galant que lorsque la justice y trouve son compte. En l'espèce, vous pouvez garder pour vous le nom de la personne dont il s'agit.

— Je rendais mes devoirs à cette dame lorsque survint un bufor...

— Vous voulez dire M. S..., qui après avoir porté plainte contre vous, s'est désisté.

— Il avait, paraît-il, des droits sur mon hôtesse du moment... Je ne veux plus savoir lesquels. Ce que je puis affirmer, c'est que ce monsieur se précipita dans la pièce où je me tenais avec madame... euh ! mettons M^{me} Z..., et, sans vouloir entendre aucune explication, me prit par les épaules, puis, me faisant traverser le vestibule, me jeta sur le palier.

— Vous n'opposâtes pas de résistance ? Vous, un athlète diplômé ! gouaille le président.

Jean-Marie, qui en est arrivé au point névralgique de son récit, semble assez mal à l'aise. Il poursuit, la figure empourprée :

— Ce qu'il y avait de gênant dans ma situation, c'est que M. S... ne m'avait laissé reprendre aucun de mes vêtements.

— Vous vous étiez donc déshabillé chez cette personne ?

— Des rires fusent d'un bout à l'autre de la salle ; et Jean-Marie de passer par toutes les couleurs de l'arc-en-ciel.

C'est dans un souflet que Jean-Marie poursuit sa déposition.

S'étant retrouvé tout juste vêtu d'une paire de chaussettes et d'un gilet de peau sur le palier, le premier prix de plastique n'eut qu'un désir : se soustraire à la vue des locataires de l'immeuble susceptible d'emprunter l'escalier, jusqu'à ce que le terrible M. S... eût vidé les lieux.

Pour arriver à ce but, Z... fit monter l'ascenseur, y prit place et, après l'avoir immobilisé à l'étage supérieur, attendit.

Tout d'abord, sa tranquillité fut parfaite, mais, vers dix heures du soir un couple, du rez-de-chaussée, émit la prétention de faire redescendre, coûte que coûte, l'appareil dont Jean-Marie entravait la manœuvre en maintenant écartée la porte d'accès.

De cette lutte sournoise ne tarda pas à naître un vacarme scandaleux. Des locataires voulurent se rendre compte de ce qui se passait. Force fut à Jean-Marie de sortir de sa cachette. Il en jaillit comme un bolide et, fou de honte, s'élança vers les étages inférieurs dans le secret espoir de réintégrer le domicile de sa belle. Des gens non moins affolés que lui se mirent à sa poursuite. On perçut des cris de femmes horrifiées à la vue de ce nudiste déchainé qui donnait du pied dans la porte de M^{me} Y... Un courageux voisin voulut l'appréhender, mais, reçu par un swing, il dégringola plusieurs marches en hurlant de douleur.

Enfin, la porte attaquée avec tant d'ardeur céda ; Z... voulut se soustraire à un nouvel assaut en réintégrant l'endroit où gisaient ses vêtements. Mais S... apparut, en costume de nuit. On connaissait dans la maison sa situation de protecteur attiré de la locataire du troisième. Et, quand il cria « au voleur » à la vue de l'homme

impudique qui venait de briser la porte, ce fut une ruée générale.

Les agents emportèrent au poste, roulé dans une pèlerine, le malheureux Jean-Marie frissonnant.

Au rappel de cette ridicule aventure, qui le coule à jamais dans l'esprit de ses admiratrices, l'athlétique Jean-Marie tourne de l'œil comme une petite maîtresse.

Quand il revient à lui, c'est pour s'entendre condamner à quatre mois de prison avec sursis et à cinquante francs d'amende.

Mais telle est sa honte qu'il préférerait être sur-le-champ conduit en prison que d'avoir à ressortir du Palais de Justice sous les yeux moqueurs de toute la cité.

J. C.

La chambre aux glaces et le cinéma clandestin.

Devant le tribunal de Chicago, l'accusée, une très jolie femme du meilleur monde, s'en tenait au système de défense le plus rudimentaire : elle niait. Malheureusement pour elle, il y avait des témoins... On l'avait vue sortir, un après-midi, vers six heures, d'un bar assez louche du quartier joyeux. Une autre femme était avec elle. Mais la police n'avait pu l'identifier... A cette heure-là, le bar n'était pas encore ouvert au public. Et ce ne fut qu'un peu plus tard, au moment de prendre leur service, que les garçons découvrirent leur patron, allongé sur le divan de son bureau, avec une balle dans le cœur... Deux commerçants du voisinage, et un agent, reconquirent formellement la jolie femme. Disons tout de suite qu'elle s'appelait Dorothy Schell...

Le revolver découvert sur le tapis, au pied du divan, portait des empreintes très nettes de ses doigts. En faut-il davantage pour étayer une accusation d'assassinat ?

Le jury allait se retirer pour délibérer, et il n'était pas douteux qu'il revînt avec une lourde sentence, lorsqu'une femme en proie à la plus vive agitation se jeta aux pieds du tribunal.

— Je vais tout dire, tout... Je suis la femme qu'on a vue sortir du bar avec Madame...

Tout le monde reconnaissait la soubrette de l'accusée, précédemment entendue au titre de témoin.

Elle parlait à travers des larmes et des hoquets :

— Cela a commencé pendant les vacances de Noël, il y a deux ans. Madame avait des besoins, n'est-ce pas ? Et Monsieur a trente ans de trop... Alors, sur le bateau, en revenant de la Havane, nous avons rencontré des gens. Elle me faisait passer pour une amie à elle, elle me prêtait ses robes, et toutes deux... Enfin, de fil en aiguille, de distractions en distractions, nous en sommes venues à... à... enfin, à

fréquenter certaines boîtes des quartiers où l'on s'amuse.

Il arriva que deux de nos amants de passage nous lurent particulièrement : deux jeunes gens d'une ville voisine. Peu à peu, nous primes l'habitude de ne plus voir que ces deux jeunes gens. A la fin, nous avions tout à fait abandonné la maison de nos premières rencontres. Nous nous retrouvions dans un hôtel discret, spécialement aménagé pour les rencontres amoureuses... Là, nous prenions toujours le même appartement, un appartement entièrement revêtu de glaces où nos yeux se reflétaient à l'infini...

Un beau jour, l'envie nous prit de nous offrir un petit extra et de laisser tomber, pour une fois, nos partenaires attirés. Justement, on nous avait parlé d'un cinéma clandestin où, le film passé, l'assistance s'essayait à reproduire pratiquement les scènes les plus suggestives. Nous étions curieuses de ce petit sport...

Vous attendez le scandale. Il n'y a pas de scandale. Un soir, après un fin souper, Jacques Dupont, à moi aussi, a dit :

— A bientôt... A demain.

Le lendemain, je l'ai retrouvé à son bureau de commission-exportation.

Il était étendu devant le classeur vide, un brownin à la main. Un filet de sang coulait lentement d'une blessure à la tête. Il avait encore six sous.

L'auto n'était pas à lui. Elle était louée par une inextricable combine. Il habitait en meublé. Le dernier crédit était coupé. Fin de la veine.

Alors il s'est tué.

Pas une seconde, ce garçon n'a pensé qu'on pouvait vivre de son travail, de son métier.

Sans profession ! Il avait trente-quatre ans.

Tous les héros de scandales finissent mal. Mais, durant dix ans, ils ont vécu de leur scandale.

Avant la balle mystérieuse de Chamomix, Stavisky a pourri l'État de son luxe. Les héros de scandales que l'on connaît ont corrompu la politique avant leur prison.

Les héros de scandales que l'on ne connaît pas encore, parmi leur faste, aujourd'hui, corrompent et pourrissent.

Le scandale finit mal pour eux. C'est bien.

Mais il pourrait finir mal pour le pays.

— Au revoir, vieux... A l'un de ces jours.

Les policiers s'amusent



Les chauffeurs d'auto et les policiers ne sont pas toujours ennemis. En Angleterre, ils viennent de s'entendre d'une façon plaisante et dans un but charitable.

Dans la cour d'un poste de police de la périphérie londonienne, subsistait un étrange instrument de supplice dénommé le « stock » et qui servait, au moyen âge, à punir les femmes trop bavardes ou les débiteurs de mauvaise foi. C'est une sorte de pilori où le condamné, assis, a les jambes entravées. Trois chauffeurs, qui connaissaient l'instrument, firent le pari, avec trois policemen, de rester dans le stock pendant six heures consécutives. Ce pari, ils le gagnèrent largement puisqu'ils subirent sans broncher l'épreuve pendant toute une journée, sous les regards amusés des hommes du poste.

Le montant de l'enjeu a été versé à l'hôpital de la police de Londres. (X.)

HÉROS DE SCANDALES

(Suite de la page 7.)

beau monsieur de Paris. Ils ont « répondu pour lui » de deux cent mille francs. Jacques Dupont le tapeur tape jusqu'à ses « vieux », comme il dit.

Le créancier des deux cent mille francs proteste. Il veut être remboursé. Il exige son argent. Il fait saisir le bien des vieux. Il va le faire vendre. Cette fois-ci, vous croyez que c'en est fini du mirage, du beau monsieur de Paris, du bluff et des fréquentations dorées... Attendez !

Le créancier a une maîtresse. Il est jaloux. Elle le trompe.

Drame passionnel. Il tue sa maîtresse.

Cour d'Assises. Mauvais coup de dés de Bridoisson. Au lieu d'être acquitté, comme tout le monde, le créancier est envoyé au bagne pour vingt ans.

Vingt ans, au bagne, c'est pour toute la vie. Le doublage, les fièvres...

Plus de créancier. Toujours la veine, la veine insolente de Jacques Dupont.

Un jour, Jacques Dupont me présente un ami de collège qu'il a retrouvé. Il faut voir Jacques Dupont philanthrope. L'ami est un pauvre bougre qui est sur le pavé. Il cherche une place.

— Il faut faire quelque chose pour ce type-là, décide Jacques Dupont.

Après un festin de quinze louis, il offre au pauvre bougre un tour au Bois dans l'auto magnifique.

Et puis, quand il pense avoir assez ébloui le copain malheureux, il le plante là, d'un coup, avec un négligé :

— Au revoir, vieux... A l'un de ces jours.

FIN

Direction - Administration - Rédaction
30, rue Saint-Lazare, PARIS (IX^e)

Téléph. : Trinité 72-96. — Compte Chèques Postaux 1475-65

ABONNEMENTS, remboursés en grande partie par de superbes primes

FRANCE... ..	Un an (avec primes)	50 fr.
	Un an (sans prime)	37 fr.
ÉTRANGER... ..	Six mois	26 fr.
	Un an... ..	65 fr.
	Six mois... ..	33 fr.

Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux.

Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.

VENDÉMIAIRE

Commence aujourd'hui la publication de

SI DEMAIN LA GUERRE...

par **CELTUS**

"SI DEMAIN LA GUERRE..." Tel est le titre de l'audacieuse anticipation romancée dédiée à la mémoire du colonel Driant que nous publierons sur ce que serait "l'Horrible Chose", si les hommes n'étaient pas suffisamment sages pour l'éviter.

Vous y verrez, en pleine action, les armes modernes : aviation, tanks, sous-marins, etc...

"SI DEMAIN LA GUERRE..." est un document sensationnel, dont la publication est appelée à un grand retentissement.

Vous lirez également dans "VENDÉMIAIRE" :

Le PÉCHÉ contre L'AMOUR

par André DEMAISON

Un grand-roman inédit qui touche à ce qu'il y a de plus beau et de plus noble dans l'humanité.

MARTHE HANAU

Femme d'Aventures.

Fresque prodigieuse sur certains mœurs de notre époque, d'après des documents inédits recueillis et commentés par Georges SAINT-BONNET.

Vendémiaire commence également un **GRAND CONCOURS**, doté de **100.000 francs** de prix.

Premier prix : une 201 Peugeot, conduite intérieure, 4 places, modèle 1936.

0 fr. 75 TOUS LES SAMEDIS 0 fr. 75
EN VENTE PARTOUT

DIVORCES RAPIDES. Bas prix

Pay. 200 fr. p. mois
LALOUM, 94, rue Saint-Lazare, Trinité 08-09.

Les VRAIS SECRETS

de la puissance et de l'amour mis au pouvoir de l'homme et de la femme. 3 fr. 50. — Pour plaire, se faire aimer. 17 fr. — Pour ramener l'infidèle. 10 fr. — Pour connaître l'Avenir par l'Astrologie. 50 fr., les cartes. 10 fr., voyance 20 fr. — La science du bonheur et du succès par l'utilisation des forces radioactives. 17 fr. — Catalogue franco. L'INITIATEUR A VIESLY (Nord).

25 fr. le cent, adresses à copier main et gr. gains à Cor. s. frais. Modél. trav. grat. Ecr. Ets. SPIREX, R.P. 414, r. du Louvre, Paris.

Vente directe du fabricant aux particuliers — franco douane

100.000 clients par an. — 30.000 lettres de remerciement. Demandez tout de suite notre catalogue franco gratuit. Meinel & Hérold, Markhausen 510 (Tch.-Slov.)

LISEZ DANS LE NUMÉRO DE

SÉDUCTION

qui paraît cette semaine

LA FEMME AUX MULTIPLES VISAGES

Par **Henry de FORGE**
Illustré par **G. PAVIS**

EN UTILISANT LE PETIT COURRIER DE

SÉDUCTION

qui paraît tous les samedis, vous trouverez ce que vous cherchez.

EN VENTE PARTOUT : 1 fr. 50

A MES FRAIS

Je vous propose d'étudier ma méthode de traitement par l'ÉLECTRICITÉ qui vous permettra de vous guérir immédiatement SI VOUS SOUFFREZ DE

Neurasthénie, Débilité et Faiblesse nerveuse, Variocèle, Pertes séminales, Impuissance, Troubles des fonctions sexuelles, Asthénie générale, Arthritisme, Artériosclérose, Goutte, Rhumatisme, Sciatique, Paralysie, Dyspepsie, Constipation, Gastrite, Entérite, Affection du Foie,

Si votre organisme est épuisé et affaibli, si vous êtes nerveux, irrité, déprimé, écrivez-moi une simple carte postale et je vous enverrai **GRATUITEMENT** une magnifique brochure avec illustrations et dessins valant 15 francs. Écrivez ce jour à mon adresse, **INSTITUT MODERNE, 30, Avenue Alexandre-Bertrand**
Docteur S. H. GRARD, BRUXELLES-FOREST,
Affranchissement pour l'Étranger : Lettres 1 fr. 50 — Cartes 0 fr. 90

LE RELIEUR "Police-Magazine"

GARDEZ AVEC SOIN VOS NUMÉROS EN UTILISANT NOTRE RELIEUR

Etabli pour contenir 52 numéros et dans lequel les 10 rnaux sont fixés sans être ni collés ni perforés. Les fascicules ainsi reliés s'ouvrent complètement à plat. Ils peuvent être ENLEVÉS et REMIS à VOLONTÉ

En vente à nos bureaux. 9 fr.
Envoi franco : France... 11 fr
Étranger... 14 fr.

Adressez commandes et mandats à l'Administration de "POLICE-MAGAZINE", 30, Rue Saint-Lazare-PARIS (IX^e). AUCUN ENVOI CONTRE REMBOURSEMENT

VERITABLE MARQUE DE SECURITE

BLACK CAT

MARQUE DÉPOSÉE

ARTICLES D'HYGIENE EN CAOUTCHOUC

Seuls les véritables Préservatifs "BLACK CAT" en caoutchouc-soie sans soudure, VERIFIÉS, CONTROLÉS et GARANTIS indéchirables 1 an, sont réputés dans le monde entier depuis des années pour leur SOLIDITÉ et, seuls, ils vous assurent une SECURITÉ ABSOLUE !

N° 100 «ivoire».....	Soie blanche fine.	Le dz.	10.
N° 100 bis «Réservoir ivoire».....	»	»	11.
N° 101 «Velouté».....	Soie rose ext.-fine.	»	12.
N° 101 bis «Réservoir velouté».....	»	»	13.
N° 102 «Naturel».....	Soie brune surfine.	»	14.
N° 102 bis «Réservoir naturel».....	»	»	15.
N° 103 «Cristallin».....	Soie blonde superf.	»	16.
N° 103 bis «Réservoir cristallin».....	»	»	17.
N° 104 «Pelure».....	Soie peau ext.-superf.	»	18.
N° 104 bis «Réservoir pelure».....	»	»	19.
N° 114 «Latex».....	Soie lactée invisible	»	22.
N° 105 «Renforcé».....	lavable extra	»	20.
N° 106 «Soie chair».....	lavable supérieur	»	25.
N° 106 bis «Supersochair».....	lavable extra-supér.	»	40.
N° 107 «Épais».....	lavable d'usage	»	65.
N° 108 «Crocaille».....	Spécial. américaine	»	30.
N° 109 «Baudruche» extra,	20, 25, 30, sup. 40, 50, 60.	»	»
N° 110 «Bout américain».....	Modèle très court	»	6.
N° 111 «Collection».....	Mod. variés supér.	»	25.
N° 112 «Echantillons».....	Mod. variés extras	»	15.
N° 113 «Assortiment Black Cat».....	23 mod. différents	»	50.
N° 120 «Le Vérifier».....	appareil nickelé, extensible, indispensable pour vérifier, sécher et rouler les préservatifs.	»	8.

RECOMMANDÉ : Le N° 114 «LATEX», nouveau préservatif donnant toute sécurité malgré son extrême finesse, et le N° 106 «SOIE CHAIR», lavable, d'une solidité incomparable.

CATALOGUE illustré en couleurs (20 pages de photos) de tous articles intimes pour Dames et Messieurs avec tous renseignements et prix, joint gratuitement à tous nos envois.

ENVOIS rapides, recommandés, en boîtes cachetées sans aucune marque extérieure qui puisse laisser soupçonner le contenu (DISCRETION ABSOLUE GARANTIE).

PORT : France et Colonies : 2 francs ; Étranger : 5 francs. Contre remboursement (sauf étranger), port et frais, 3 frs. (Bien indiquer votre adresse très lisible et complète.)

PAIEMENTS : Nous déconseillons les envois en espèces et en timbres. Adressez mandats-poste, mandats-cartes, mandats-lettres, mandats-internationaux ou chèques à la

MAISON P. BELLARD, HYGIÈNE
55, rue N.-D.-de-Lorette, 55 - PARIS (9^e)
Maison de confiance, la plus ancienne, la plus connue.
Magasins ouverts de 9 h. à 7 h. - Même maison, mêmes articles : 22, rue du Faubourg-Montmartre, PARIS-9^e (G^{de} Boulevard)



L'affaire Stavisky vient de s'ouvrir devant les Assises de la Seine. Les inculpés sont au nombre de vingt. Ci-dessus : un portrait de l'escroc au temps où il portait moustache. (M. P. P.)



Un jeune homme employé aux Assurances Sociales à Paris, Ange Franchi, a tué à coups de revolver son vieil oncle épileptique qui le menaçait et s'était barricadé chez lui. Ange Franchi et sa femme, au commissariat du Père-Lachaise, semblent fort calmes. (M. P. P.)



M^{me} Mireille Maroger, avocate à Paris, écrit un reportage sur la vie des forçats, dont le ton ne fut pas à cent dix-huit surveillants du bagne. Ceux-ci l'ont assignée en correctionnelle. Ci-dessus : M^{me} Mireille Maroger. (M. P. P.)



À Paris, un diamantaire, M. Biétrix, avait engagé une charmante femme de chambre, Louise Kuppens. Mais celle-ci avait des « coquins », qui essayèrent d'assommer, puis de débaltiser le malheureux. « Gangsters au petit pied », ont dit les policiers de Morel, Parraud, Lalapée et Louise Kuppens, que l'on voit ici de gauche à droite. (H. M.)



Au cimetière Montparnasse, à Paris, les agents de police et la Garde Républicaine sont venus à l'occasion de la Toussaint rendre un pieux hommage aux victimes du devoir. On les voit ici défilant devant MM. Villey, Chiappe, Langeron et autres personnalités, à l'issue de cette émouvante cérémonie. (M. P. P.)



Lona Andre, artiste à Hollywood, a obtenu le divorce. Elle avait épousé Edward Norris, après que celui-ci lui eût juré qu'il gagnait 300 dollars par semaine. C'était faux : Norris n'en touchait que quarante-cinq. (L. N. P.)



Le boxeur franco-canadien Henry Bousquet, qui combattait sous le nom de Del Fontaine en Angleterre, a été pendu à la prison de Wandsworth pour le meurtre de sa fiancée. La foule, devant la porte de la geôle, se presse pour lire le procès-verbal de l'exécution. (K.)



Un attentat en Chine. M. Wang Chung Wei, premier ministre chinois et ministre des Affaires étrangères, a été abattu par un étudiant. La victime est, ici, photographiée lors d'une réception. (K.)